

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 9 MAI 2000

www.lesoleil.com

## Le cyber-frisson tente autant les femmes que les hommes

ERIN McCLAM  
Associated Press

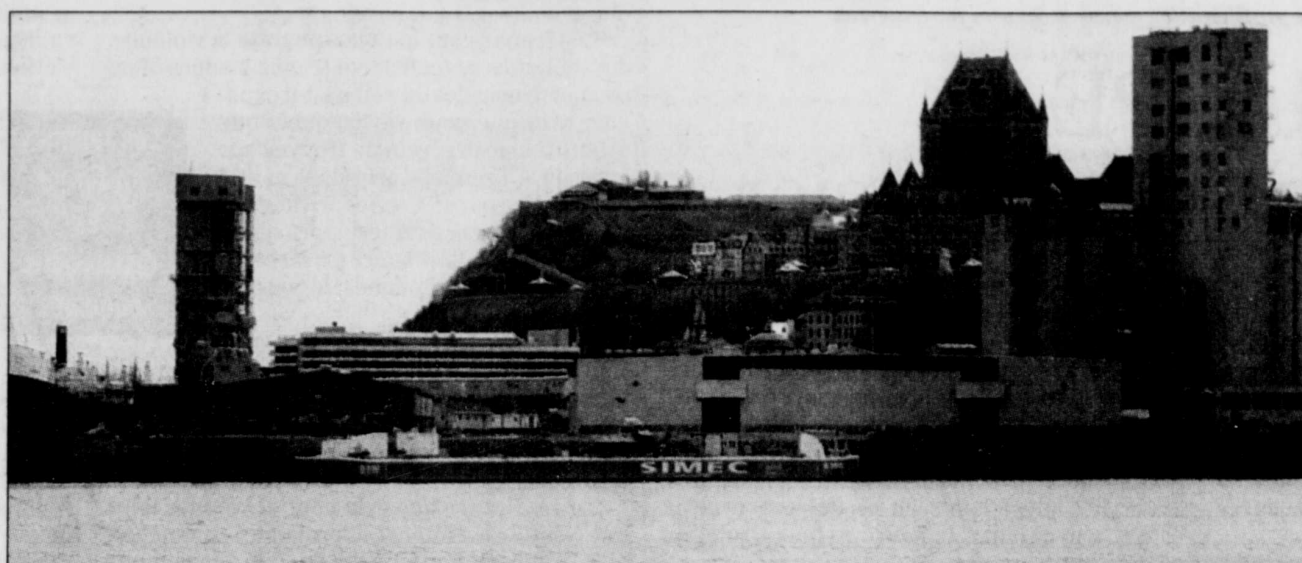
ATLANTA — La dépendance suscitée par le sexe interactif sur Internet prend la forme d'une épidémie aux conséquences dramatiques: couples défaits, troubles du comportement et obsessions affectant tout le prisme démographique, de la ménagère au chef d'entreprise en passant par les homosexuels, selon les conclusions de spécialistes du «cybersexe» réunis le week-end dernier à Atlanta.

Le côté anonyme et instantané d'Internet attire par ailleurs de façon étonnante les femmes, qui préfèrent pour leur part l'interaction des forums de discussion sur le sexe plutôt que de regarder des images pornographiques, ont souligné des psychologues lors de la conférence organisée par le Conseil national sur l'accoutumance et la compulsion sexuelles (NSCAC).

«Internet révolutionne la sexualité», a constaté devant les délégués Al Cooper, directeur médical d'une clinique du sexe à San Jose (Californie). À l'en croire, le cybersexe est en train de changer la définition de la compulsion sexuelle, tout «comme le crack a bouleversé le domaine de la consommation de drogue».

Voir CYBER-FRISSON en A 2 >

## TERMINAL MARITIME



Tandis que la ministre Maltais écrit à ses collègues d'Ottawa que le projet de construction d'un terminal maritime est trop important pour que le gouvernement québécois reste à l'écart, les débardeurs proposent de l'installer au quai 25.

# Maltais s'en mêle

## La ministre somme le fédéral de respecter ses engagements

MARC LESTAGE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La bisbille entre le maire Jean-Paul L'Allier et l'administrateur Ross Gaudreault sur la construction d'un terminal maritime dans le Port de Québec est en train de dégénérer en chicane fédérale-provinciale.

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Agnès Maltais, somme deux collègues fédéraux, Sheila Copps (Patrimoine) et Alphonso Gagliano (Travaux publics) de respecter les engagements du fédéral et tenir une consultation publique sur la question.

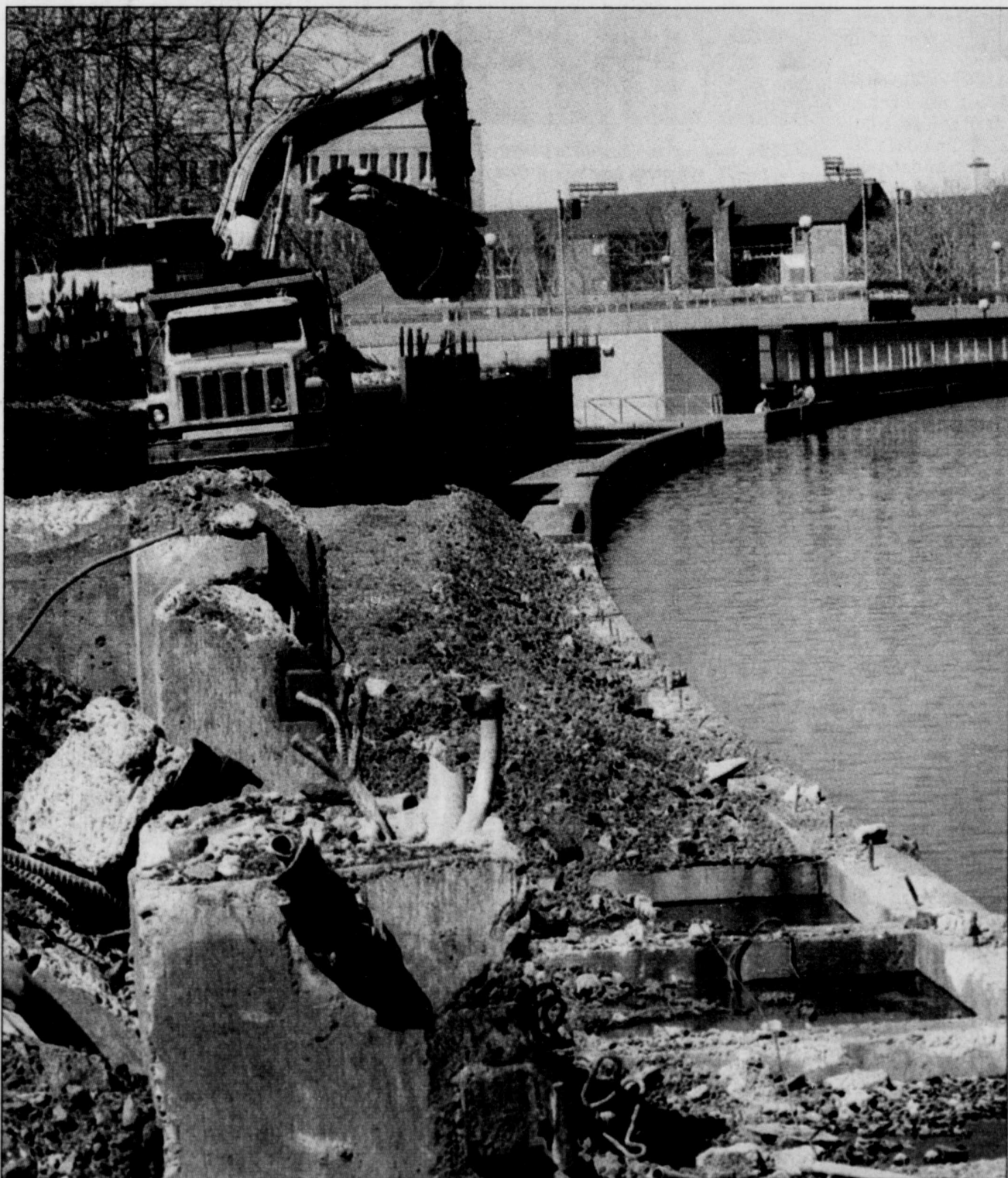
Dans une lettre datée du 3 mai, M<sup>me</sup> Maltais rappelle à M<sup>me</sup> Copps que la Ville de Québec, le fédéral et le provincial «ont

Voir MALTAIS en A 2 >

### AUTRE TEXTE

Les débardeurs proposent le quai 25. Page A 3.

## Chassez le naturel...



Les berges de béton entourant la marina Saint-Roch ont commencé à disparaître sous les assauts des démolisseurs depuis quelques jours, à deux pas du pont Dorchester. Ce seront 650 mètres de berges, jusqu'au nord du Village de l'Anse, passé le pont Drouin, qui redeviendront ainsi à l'état naturel. Un sentier piétonnier frôlera l'eau, avec des points d'enrochement qui s'avanceront dans le lit de la rivière, le tout étant propice à l'aménagement d'herbiers aquatiques, de petits habitats fauniques pour les canards comme pour les poissons. L'ensemble du processus de renaturation des berges durera six ans et coûtera 11 millions \$. R.F.

## Clark fait le dos rond

### «Le pire est derrière nous»

RAYMOND GIROUX  
Le Soleil

OTTAWA — Le pire est derrière nous, a lancé hier un Joe Clark qui garde fermement le cap sur l'échéancier de son parti. Mais on ne sait jamais comment vont se comporter les gens et «je ne peux garantir qu'il n'y aura pas d'autres défections au sein du parti». Et s'il y en a d'autres, a-t-il dit en substance, nous vivrons avec elles.

Le chef conservateur n'a pu ainsi esquiver la réalité politique des semaines en cours, dominée par la fuite de nombre de militants, d'organiseurs et d'anciens ministres de son parti vers la nouvelle Alliance canadienne.

Devant les journalistes qui l'attendaient à la sortie d'un discours à l'occasion

d'une soirée de financement qui a rapporté 100 000 \$ aux coffres du parti, M. Clark a reconnu une fois de plus qu'il vit une période difficile, un thème qu'il avait bien évité d'aborder de front lors de son allocution devant 400 partisans, y compris quelques personnes moins militantes envoyées sur place pour y représenter leur employeur.

Ce message servi à quelques jours à peine de l'ouverture du congrès de Québec qui fixera les politiques conservatrices pour les prochaines élections, confirme les difficultés profondes dans lesquelles nage le chef conservateur.

Sans s'énervier outre mesure des ébats qui égaient la droite politique depuis la naissance de l'Alliance canadienne et alors que la faune politique et médiatique attend de lui qu'il

Voir CLARK en A 2 >

## Gaspé zone franche

### La Ville prend les grands moyens pour se sortir du marasme

NAOMIE BRIAND  
Collaboration spéciale

GASPÉ — Réunis en assemblée spéciale hier soir, les membres du conseil municipal ont accepté une résolution décrétant Gaspé comme zone franche. Les deux parcs industriels et la zone portuaire de la municipalité seront appelés à profiter de mesures fiscales particulières pour allécher les entreprises.

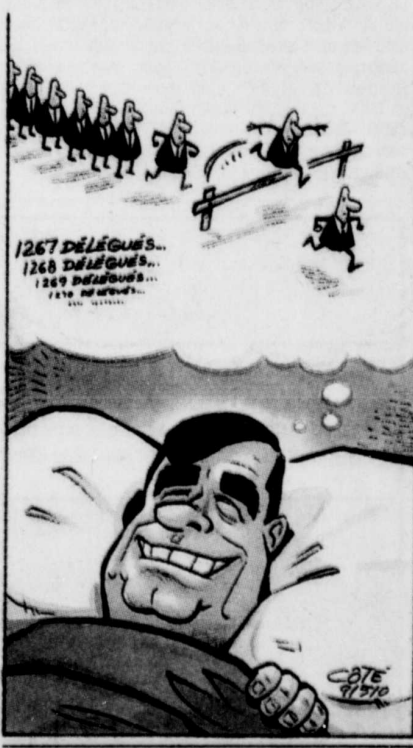
La Ville de Gaspé serait l'une des pionnières dans le domaine des zones franches au Québec. Il s'agit d'un moyen pour enrayer le marasme économique qui frappe à Gaspé comme partout ailleurs en Gaspésie et qui provoque la chute du marché immobilier (entre 300 et 400 maisons attendent preneurs sur le seul territoire de Gaspé), l'exode des jeunes, des cerveaux et des familles, la fermeture de nombreux commerces. Depuis dix ans, plus de 1000 emplois ont été perdus à l'intérieur même des limites de la Ville de Gaspé, qui compte 16 000 habitants.

### EXEMPTIONS D'IMPÔTS ET DE TAXES

Gaspé a déjà un document bien étoffé concernant la zone franche du secteur portuaire, incluant 15 caractéristiques qui sont toujours à négocier. Entre autres, le document fait état d'avantages non négligeables pour les entreprises d'importation-exporta-

Voir GASPÉ en A 2 >

### BOUCHARD A BIEN DORMI...



### LA MÉTÉO



Maximum 10, minimum 6

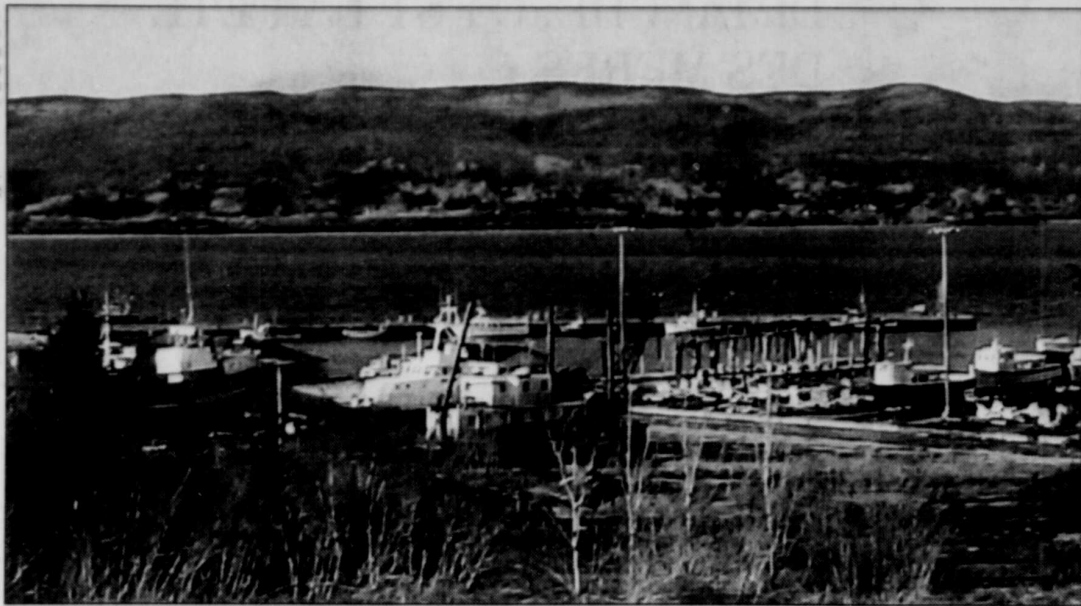
Pluie devenant intermittente en après-midi. Demain, pluvieux et frais. Détails page D 7.

QUÉBEC,  
104<sup>e</sup> ANNÉE, N° 130  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70¢ PLUS  
TAXES

60¢ PLUS  
TAXES



227657000711



La zone portuaire de Gaspé profiterait de mesures fiscales particulières.

## GASPÉ Encore aucun échéancier

Suite de la Une

tion: exemption d'impôt et de taxes de capital pour dix ans, et, pour une période de cinq ans, exemption d'impôt pour le personnel professionnel et spécialisé étranger, exemption de cotisations à l'assurance-emploi et crédit de taxes municipales. Aucun échéancier n'est cependant déterminé pour l'obtention de toutes les mesures souhaitées.

La Ville avait entamé à l'automne avec le minis-

tre fédéral des Régions, Martin Cauchon, des pourparlers concernant les incitatifs fiscaux à greffer à l'appellation de zone franche. Elle entend poursuivre ces discussions, et faire de même avec le gouvernement provincial.

« Ça aidera les industriels et manufacturiers à venir s'installer sur place pour bénéficier d'abris fiscaux, pour économiser des (frais de) douanes, avoir des allègements en ce qui concerne la TPS », a mentionné le maire Arthur Drolet en conférence de presse.

## CYBER-FRISSON Le risque de l'hypersexualité

Suite de la Une

Des travaux ont montré qu'environ 15% des internautes ont visité des sites pornographiques ou des forums de discussion consacrés au sexe. Et une nouvelle étude présentée à Atlanta montre que près de 9% des internautes qui ne surfent pratiquement que sur des sites X y consacrent plus de 11 heures par semaine.

Et la parité hommes/femmes y est à peu près respectée, contredisant l'idée reçue selon laquelle les adeptes du cybersexe sont en très grande majorité masculins. Pour Al Cooper, cela s'explique par le fait que les femmes peuvent surfer en toute sécurité sur le Net et y exprimer librement leur sexualité.

« Les femmes ont toujours peur de la violence, des maladies sexuellement transmissibles et du comportement des autres », a-t-il expliqué. « Où que vous soyez, quels que soient vos désirs, vous le trouvez sur Internet ». Toutefois, près de la moitié des sondées par M. Cooper privilégient les discussions coquines, alors qu'elles ne sont que 23% à dire préférer les images. Chez les hommes, la proportion est inverse.

Mais à toute médaille son revers. L'anonymat du web et la très grande variété de fantasmes proposés en ligne peuvent déclencher une « hypersexualité », ce besoin compulsif du cybersexe qui peut briser un mariage ou une relation amoureuse.

« La souffrance que cela peut provoquer dans une relation est intense et profonde », a renchéri le D<sup>r</sup> Kimberly Young, psychologue à la clinique

Sierra Tuscon dans l'Arizona. « Et la rechute n'est qu'à un clic » de souris. La menace vient surtout du fait qu'un des partenaires pense que le cybersexe ne fait pas de mal: ce dernier semble plus acceptable moralement que le fait d'assouvir vraiment un fantasme ou de louer une cassette porno.

Mais cela entraîne l'apparition d'un « mur du secret » dans le couple, selon Al Cooper. Chacun est susceptible de ne pas dire à l'autre quel site il fréquente, voire de se réveiller en pleine nuit pour aller surfer à la recherche de cyber-frissons.

Le phénomène d'hypersexualité semble par ailleurs être particulièrement élevé chez les gays qui n'ont pas encore révélé leur homosexualité, a souligné le D<sup>r</sup> Ron Burg, qui a travaillé avec Al Cooper. Pour ceux qui ont peur de s'afficher en public ou qui hésitent encore sur leur sexualité, Internet procure une porte d'entrée à l'exploration de sa propre sexualité.

Mais ce désir peut conduire, selon lui, à une grave compulsion sexuelle. Ainsi, comme le montre l'étude, plus de 16% des accros au cybersexe sont des gays ou des lesbiennes, alors que les homosexuels ne représentent que 7% de l'échantillon total.

Pour les participants à la conférence, l'hypersexualité doit être soignée au même titre que les troubles de la personnalité ou ceux du désordre alimentaire. Ils ont recommandé de dire aux patients d'effacer leurs signets et de réduire le nombre de leurs petites aventures en ligne.

(Site Internet du NCSAC: <http://www.ncsac.org>)

**Les femmes préfèrent les discussions coquines**

### TABLE DES MATIÈRES

#### CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 8  
Le Québec et le Canada ..... 10 à 16

#### CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 12  
Bourses ..... 5 à 7  
Opinions ..... 10  
Le Monde ..... 11

#### CAHIER C

Mode Magazine ..... 1 à 4  
Arts et spectacles ..... 5 à 12  
Votre agenda ..... 7  
Ce soir à la télé ..... 6  
Annonces classées ..... 8 à 11  
Décès ..... 11 et 12

#### CAHIER D SPORTS

François Gagnon ..... 1  
Statistiques ..... 2 et 4  
Divertissements ..... 7

#### SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... [www.lesoleil.com](http://www.lesoleil.com)  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

### NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 3

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## CLARK Le seul parti capable de prendre la relève

Suite de la Une

laisse tomber les gants blancs et s'engage à fond dans la bataille. M. Clark, lorsqu'il s'adresse à ses militants et à la population en général, conserve la barre très haute.

Au-dessus de la mêlée malgré quelques petites méchancetés envers ses rivaux dont il s'est presque excusé en point de presse, le chef présente son parti comme le seul autre parti réellement national, inclusif et capable de prendre la relève des libéraux. « Il n'y a pas de différences irrconciliables dans ce pays », avance-t-il.

« Les Canadiens, a-t-il dit, n'aiment pas les politiques extrémistes et qui sèment la division » dont fait montre l'Alliance, qu'il appelle souvent le Reform, dans ses interventions.

Puis, dans un court passage en français, il a soutenu que les neuf années de régime conservateur de Brian Mulroney ont été celles qui ont établi les bases de l'épanouissement de l'économie québécoise, notamment par le soutien à l'industrie pharmaceutique, à l'aéronautique, et par le libre-échange. « Nous sommes le parti qui a ouvert les portes de l'avenir au Québec ».

Ces actions font de lui, à ses yeux, le seul leader fédéral présentable au Québec. « Si Jean Chrétien s'est mis dans le trouble au Moyen-Orient, a-t-il lancé, imaginez ce qu'il fera chez les nationalistes québécois ! »

Seule concession au populisme, hier, M. Clark a été longuement présenté par l'entraîneur des Sénateurs d'Ottawa, Jacques Martin, qui a comparé sa carrière à celle de son beau-frère (les deux ayant épousé des McTeer de l'Est ontarien) et vanté son engagement et son intégrité dans un discours prononcé uniquement en anglais.

La foule semblait par moments étonnée de voir M. Martin discourir du conservatisme fiscal en termes articulés et rappeler les idéaux du premier (et seul) budget de M. Clark et de son ministre des Finances John Crosbie, en 1979, axé



Joe Clark, tout sourire, lors de la soirée de financement de son parti, hier soir, à Ottawa.

sur la prévention du déficit. Il était cependant facile de reconnaître dans les propos du présentateur la ligne officielle du parti: il faut établir un plan, suivre ce plan, et suivre son chef.

## MALTAIS Consulter

Suite de la Une

convenu d'intervenir en concertation lorsque l'arrondissement historique de Québec a été inscrit à la liste du patrimoine mondial, en 1985.

« Face à un projet majeur d'aménagement comme celui du terminal de croisières, nous avons une obligation de prudence et il est difficile de nous tenir plus longtemps à l'écart de la question », explique la ministre de la Culture du gouvernement Bouchard.

Pour cette raison, la ministre demande à M<sup>me</sup> Copps d'intervenir auprès de M. Gagliano (rencontré le 1<sup>er</sup> mai en compagnie de M. Paul Bégin à ce sujet) afin de lancer une consultation dont l'objectif sera d'identifier le meilleur site et d'atteindre le plus large consensus possible.

Quelques jours plus tôt, France Gagnon-Pratte, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec, s'adressait au directeur général de l'UNESCO pour l'alerter de « la menace de détérioration du secteur portuaire de l'arrondissement historique de la ville de Québec », protégé par l'UNESCO.

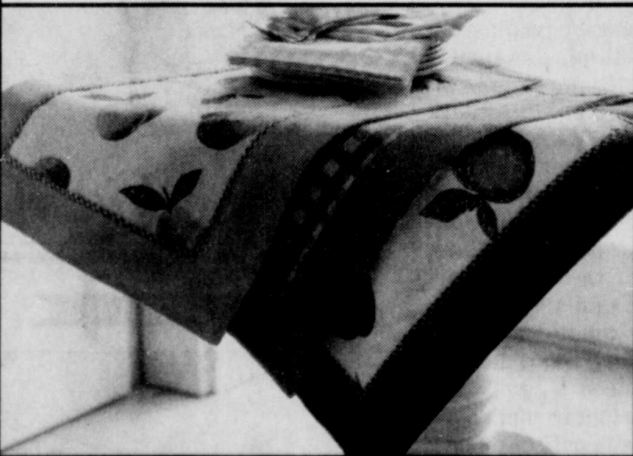
Dans cette lettre, M<sup>me</sup> Gagnon-Pratte insiste sur le fait que « les citoyens de Québec ne comprennent pas la décision de l'administration portuaire de s'opposer à la volonté du peuple qui s'est battu à maintes reprises pour conserver la Pointe-à-Carcy ».

La Lingère

FÊTE DES MÈRES 14 MAI

### Napperon villa d'été 2<sup>99</sup>

Une collection exclusive de napperons pur coton, fruits mûrs, carreaux vichy encadrés d'une large bordure qui s'harmonise en jaune soleil, bleu denim ou vert guacamole.



### Serviette ratine peignoir 7<sup>99</sup>

Grande serviette de 27 x 50 pouces en ratine ultra-épaisse. 10 coloris multidécors dont 7 combinaisons de carreaux et rayures à coordonner. Main 5.99, débarbouillette 3.99

Le certificat-cadeau Simons: Le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Valeur de votre choix. Disponible à toutes nos caisses.

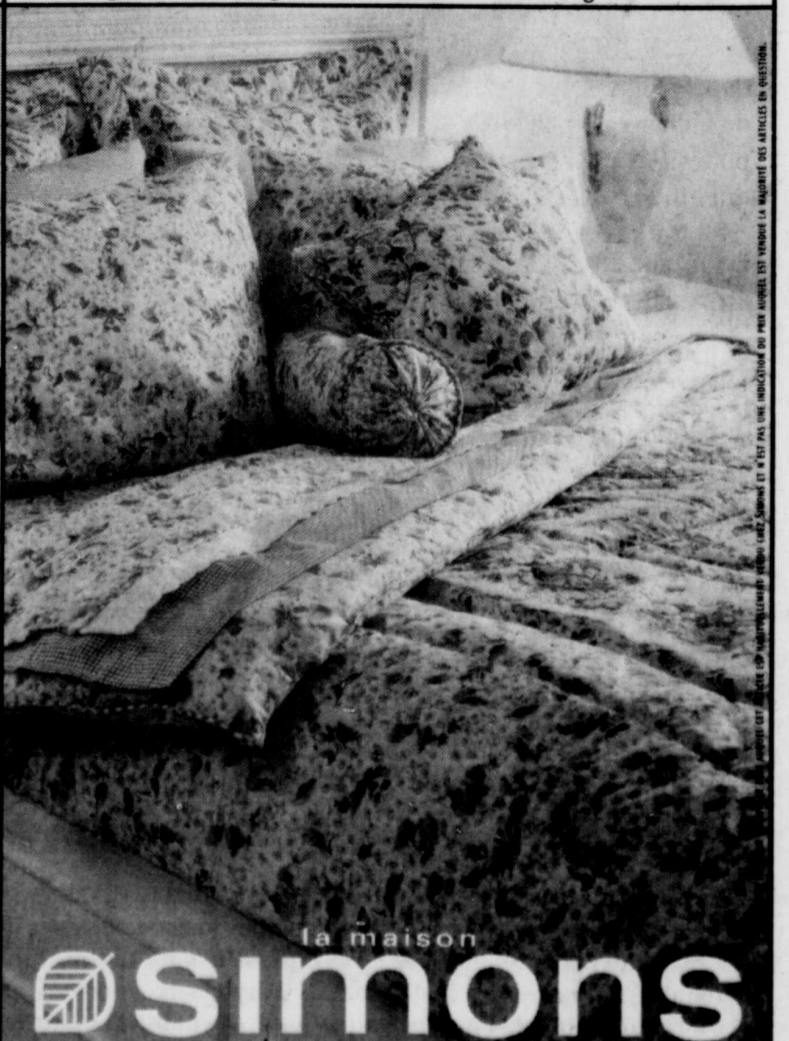
### Nappe carrelage arabesques 14<sup>99</sup>

52 x 70 pouces rég. 30,00' Arabesques disposées en losanges, tons vibrants de bleu océan sur fond blanc pour une nappe pur coton, magnifique et lumineuse tant au jardin qu'à la salle à manger. 60 x 84 et 70'rd. / 19.99, 60 x 104 / 24.95, 54 x 54 / 9.99, serviette unie 2.99



### Drap fleurs provençales 19<sup>99</sup>

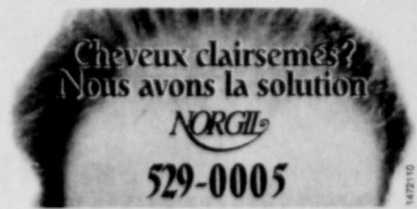
Jumeau rég. 30,00' Percale de luxe pur coton 200 fils au pouce, large bordure dentelle blanche, motif rappelant l'abondance des pommiers fleuris en blanc, ciel, vert et jaune pour une fraîcheur printanière éclatante. Double 34.95, grand 49.95, tr. grand 64.95, taies st. 39.95, tr. gr. taies 44.95



la maison  
**simons**

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



TERMINAL MARITIME

# Près de la Saint-Charles

## Les débardeurs du port de Québec proposent leur solution

MARC LESTAGE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Association des débardeurs du port de Québec craint que la construction du terminal maritime dans le secteur des Foulons entraîne la perte de la moitié du volume de transport de marchandises générales et de la moitié des 80 emplois de ses membres.

Le président de cette association, Stéphane Arseneault, a confirmé hier au SOLEIL que son groupe prépare une contre-attaque.

« Ni la direction du Port de Québec, ni le maire L'Allier ne proposent une solution réaliste », selon M. Arseneault.

Selon eux, le meilleur endroit serait le quai 25

Au dire des débardeurs, le meilleur endroit pour construire le terminal serait le quai 25 situé du côté ouest, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Le groupe espère qu'il sera possible de rallier tout le monde lorsque cette proposition aura été soumise. À partir du

quai 25, on a un coup d'œil intéressant sur Québec. Étant situé à proximité du bassin Louise, il offre un accès facile, à pied, au quartier historique.

Le scénario ne risque pas de faire augmenter la circulation des autobus dans le Vieux-Québec, puisqu'il serait possible de rallier la gare du palais en circulant sur les terrains du port, du côté de la marina.

### L'ÉCONOMIE

Selon l'Association des débardeurs, il est absolument impensable d'installer le terminal maritime à l'Anseau-Foulon parce que ce projet, incluant le stationnement pour autobus et espaces verts projetés obligerait le port à réduire de moitié le volume du

transbordement des marchandises générales.

Selon M. Arseneault, cette situation mettrait un terme à la reprise en cours, en plus de favoriser une fois de plus les petits ports qui représentent une compétition injuste pour le port de Québec présentement, soit les installations de Cacouna, Pointe-au-Pic et Grande-Anse.

Le secteur des battures de Beauport étant réservé au transport du vrac, la perte du secteur des Foulons donnerait un coup fatal au port de Québec dont le potentiel est pourtant immense, compte tenu qu'il est le seul à offrir un tirant d'eau aussi important à l'intérieur de l'estuaire, conclut le président.

## Des incendiaires végés

Ils voulaient faire sauter une boucherie, ils ont incendié cinq maisons!

KATHLEEN LAVOIE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les trois incendiaires qui ont sévi dans le secteur de Beauport mercredi dernier auraient agi par fanatisme végétarien! C'est du moins ce qu'a révélé le plus jeune d'entre eux, lors de son enquête sur remise en liberté en Chambre de la jeunesse, hier.

Interrogé par la Couronne, l'adolescent de 17 ans a confirmé « avoir déjà été végétarien ». Selon lui, son présumé complice Jonathan Marquis, un végétarien, projetait ce soir-là de faire « sauter » une boucherie. C'est donc avec cette idée en tête que le trio,

Ils auraient agi par fanatisme végétarien

qui ferait partie d'un groupe de végétariens, se serait rendu dans les alentours de la rue Miranda à bord d'une voiture rouge.

Une fois arrivés à destination, les complices présumés auraient plutôt décidé de s'en prendre à deux maisons en construction. Ils auraient ensuite repris la route et réalisé leurs trois autres méfaits sur les rues Saint-Olivier, Louis-Charbon et Licorne.

Le témoignage de l'adolescent de Sainte-Brigitte-de-Laval relatant ces événements était plutôt confus, hier. Avant de répondre aux demandes d'éclaircissements de la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Fabienne Bouchard, il a déclaré « ne pas avoir vraiment mis le feu à toutes les maisons, mais à peu près rien qu'à deux ». Il a également soutenu avoir essayé d'éteindre ces feux.

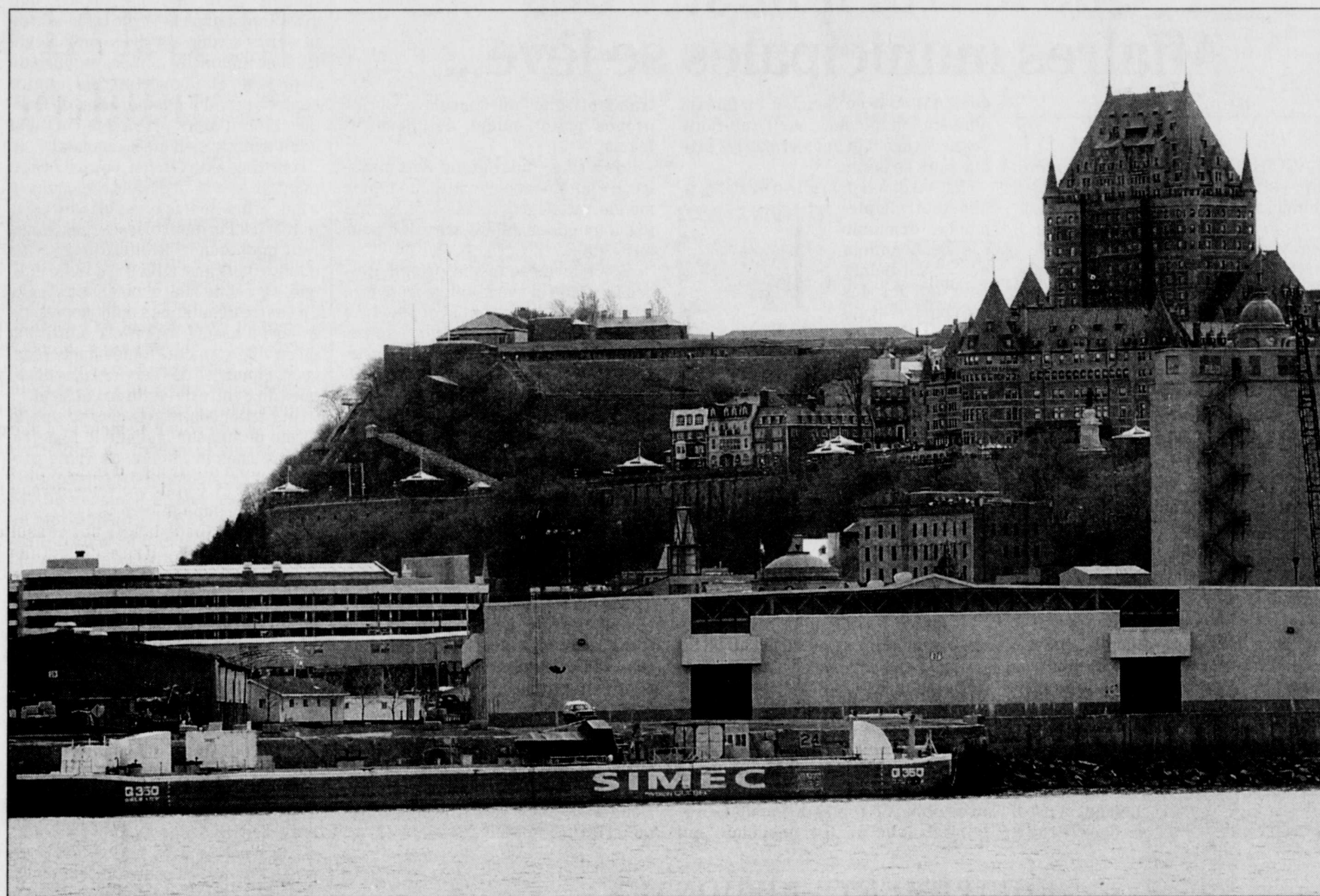
Selon l'adolescent, ce serait le troisième complice, arrêté et relâché depuis, qui aurait « dit quoi faire » aux autres.

Son témoignage ne faisait par ailleurs aucune mention des raisons de leur équipée, à l'exception de leur volonté de trouver un drapeau du Québec et de le faire brûler. C'est à ce moment que le deuxième complice aurait vu la première maison et qu'il aurait eu l'idée d'y mettre le feu. L'autre aurait embarqué.

« Mai aussi j'ai suivi parce que j'avais peur. (...) Je ne pouvais pas me sauver », a soutenu l'adolescent, qui disait avoir agi ainsi parce que ses deux comparses possédaient des couteaux lors des événements.

Perplexe devant tant de confusion, le juge André Sirois a hésité avant d'ordonner la détention de l'adolescent jusqu'à la divulgation de la preuve le 15 mai. Il s'est toutefois rangé derrière la recommandation de M<sup>me</sup> Bouchard en raison d'une précédente condamnation pour avoir incendié un chalet de Sainte-Brigitte-de-Laval, en février 1999. L'adolescent avait alors écopé d'une probation sans suivi d'un an et de 50 heures de travaux bénévoles. Il a entre-temps commis un vol de dépanneur pour lequel il a écopé de 50 autres heures de travaux bénévoles.

« C'est très fatigant de savoir qu'il y a moins d'un an tu commettais un crime similaire. C'est inquiétant et insécurisant. Ceux qui auraient pu penser qu'il s'agit d'une folle nuit d'aventure de personnes insouciantes sont forcés de penser que l'on te reproche une nouvelle fois ces choses. Ils sont en droit de se demander si tu souffres d'un problème par rapport au feu », a fait savoir à l'accusé le juge Sirois avant de lui refuser sa liberté.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

À partir du quai 25, on a un coup d'œil intéressant sur Québec. Étant situé à proximité du bassin Louise, il offre un accès facile, à pied, au quartier historique.

## Même blanchis, deux policiers de Québec risquent une poursuite au civil de 175 000 \$

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même s'ils viennent d'être blanchis par le Comité de déontologie policière, les agents Francis Pelletier et Stéphane Hamel, de la police de Québec, pourraient devoir faire quand même face à une poursuite au civil de 175 000 \$ intentée par les parents d'un adolescent qui affirme avoir été victime de brutalité de leur part.

Le Comité de déontologie argue dans sa décision que Steve, qui avait une quinzaine d'années au moment des faits survenus à l'été 1997, a inventé les présumés gestes de brutalité parce qu'il craignait la réaction de son père, après avoir été arrêté avec un ami pour un vol de mobylette.

Il a affirmé avoir été frappé à la tête et à la jambe avec une lampe de poche.

L'adolescent affirme avoir été victime de brutalité

Cette version n'était toutefois pas soutenue par les témoignages du médecin et de l'infirmière qui l'ont soigné.

Le Comité de déontologie policière a finalement conclu que la blessure à la tête était due à une branche d'arbre. Quant à la blessure au genou, elle était bel et bien attribuable à la lampe de poche du policier, mais le

coup résultait d'un geste défensif, selon la commissaire Lévesque.

Cette décision surprend, car il y a quelques mois, le Tribunal de la jeunesse et la Cour d'appel ont successivement ordonné et maintenu l'arrêt des procédures contre le garçon, parce qu'il avait été victime de brutalité de la part du policier Francis Pelletier.

L'ami de Steve, Éric, avait alors témoigné et corroboré la version de Steve. Il n'a toutefois pas été entendu devant le Comité de déontologie.

Or, la commissaire Suzanne Lévesque remarque qu'« il aurait été intéressant et surtout utile d'entendre la version d'Éric (...). Il a été assigné à venir témoigner mais le procureur du commissaire a choisi de ne pas le faire entendre. (...) Sans remettre en question la discrétion du procureur, sa décision ne pourra être sans consé-

quence au plan du fardeau de preuve qui lui incombe », écrit-elle.

### TÉMOIGNAGE IMPORTANT

Le témoignage d'Éric avait pourtant été déterminant devant le Tribunal de la jeunesse, a mentionné hier l'avocat qui représentait alors Steve, M<sup>me</sup> Jean-François Bertrand.

Mais quoi qu'il en soit, dit-il, la décision du Comité de déontologie policière, qui est un tribunal administratif, ne lie aucunement les tribunaux criminels ou civils.

Il affirme que les parents ont toujours l'intention d'aller de l'avant avec leur poursuite au civil de 175 000 \$ intentée contre les deux policiers après les présumés actes de brutalité.

C'est un peu comme le cas de O. J. Simpson, dit-il, qui a été acquitté au criminel et reconnu coupable au civil.

**ALERO 2000**

TRÈS BIEN ÉQUIPÉE

- air climatisé
- roues mag
- alleron arrière
- radiocassette et laser

et beaucoup plus

**299 \$\* par mois**

**VENTURE 2000**

- air climatisé
- déverrouillage électrique
- moteur V-6, 185 chevaux

et plus

Financement 1,9%

**299 \$\* par mois**

**40 en inventaire**

**Citadelle**  
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEX

\* Base sur une location 36 mois, 20 000 km/année. Transport et préparation inclus, 1700 \$ comptant ou échange équivalent. Taxes en sus.

89, route du Président-Kennedy, Lévis • 835-1171  
www.citadellechev.gmcanada.com

## SAINT-ROCH 300 commerçants disent « OUI » à la SDC

MARC LESTAGE  
Le Soleil

QUÉBEC — Les administrateurs de la SIDAC centre-ville ont déposé hier, au conseil de ville, une liasse de 300 lettres d'appui à leur projet de création d'une Société de développement commercial. Il s'agit de la réplique à une pétition de 100 noms soumise plus tôt par des commerçants opposés au projet.

Il appartiendra désormais au conseil municipal de décider s'il doit aller de l'avant avec un projet de règlement décrétant la formation d'une SDC dans Saint-Roch. Ce règlement obligera les 700 commerçants du secteur à verser une contribution à l'organisme.

Par ailleurs, le conseil était invité hier soir à adopter une nouvelle politique d'encouragement aux regroupements de gens d'affaires.

Selon Réal Charest, directeur du Centre de développement économique et urbain de Québec, la nouvelle édition de la politique permettra à toutes les organisations de gens d'affaires de se qualifier.

Les nouvelles ententes ne seront plus signées pour trois ans mais pour des périodes de 12 mois renouvelables. La formule propose une révision du calcul des revenus autonomes et de leur accroissement dans le but d'améliorer la capacité d'autofinancement des groupes.

Des subventions plus généreuses seront versées aux organismes qui regrouperont tous les commerçants d'un quartier. Les organismes devront maintenir un local permanent et employer un coordonnateur au moins trois jours semaine.

Quatre organismes sont visés immédiatement par le nouveau règlement parce que leurs ententes sont à échéance. Il s'agit des commerçants de l'axe Montcalm, de l'association de Saint-Vallier Ouest, de la corporation de développement de Limoilou et de la SIDAC Mail centre-ville.

Deux autres organismes sont liés aux dispositions de cette politique bien que leur entente ne soit pas terminée. Il s'agit des gens du parc industriel Saint-Malo et de l'Association des gens d'affaires du faubourg.

Le financement de ce programme implique des déboursés de 877 500 \$, pour la période débutant en janvier 2000 et se terminant le 31 décembre 2004.

### EN BREF

#### Après le vol, la fuite

Quatre chefs d'accusation pour délit de fuite se sont ajoutés hier à ceux de vol et de recel déjà déposés en avril contre Michel Lapointe, 39 ans de Québec. L'homme avait été accusé, le 12 avril, d'avoir fracassé la vitrine du commerce Future Net de Sainte-Foy et de s'être emparé d'équipements informatiques. Il avait ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule volé à Drummondville avant d'avoir été épinglé par les policiers de Québec. Dans sa fuite, l'homme avait endommagé deux véhicules. Sa course s'était terminée à proximité de l'hôpital Saint-François-d'Assise, où il avait été intercepté. Il subira son enquête sur remise en liberté le 24 mai. K.L.

#### 847 habitants à Saint-Jean

Nos excuses aux 847 résidents de Saint-Jean, île d'Orléans. C'est par pure étourderie que nous avons publié qu'ils ne sont que 147, dans notre dossier d'hier. Le maire Jean-Claude Pouliot a tenu à préciser l'information que nous confirme le secrétaire. Cette population double en été, à 1700 personnes. M.L.

## Gros travaux sur la colline



La section ouest de la Grande Allée située entre les rues Saint-Augustin et Dufferin est actuellement en chantier. En plus de refaire entièrement l'infrastructure de la rue, on travaille à y aménager de nouveaux espaces verts et un corridor piétonnier. Les automobilistes quant à eux devront faire contre mauvaise fortune bon cœur pour encore plusieurs semaines. On nous assure que le chantier sera complété au début de l'été. M. L.

## Que le vrai ministre des Affaires municipales se lève...

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

L'ANCIENNE-LORETTE — Mystère. Qui est le vrai ministre des Affaires municipales? Louise Harel? Non, c'est Jean-Paul L'Allier. Du moins, il serait son adjoint!

M<sup>me</sup> Harel ne le sait peut-être pas, mais c'est le maire de Québec qui tire les ficelles et c'est pourquoi elle refuse maintenant toute nouvelle concession aux maires de banlieue de la CUQ pour qu'ils s'assoient au comité Lapointe.

C'est du moins ce qu'ont laissé entendre les « p'tits maires » comme on les désigne parfois, les « 12 apôtres », comme ils aiment s'appeler eux-mêmes, Émile Loranger en tête, hôte de la rencontre d'hier à L'Ancienne-Lorette.

Les 12 y étaient plutôt dix. Marcel Corriveau et Ralph Mercier ne pouvaient assister à la rencontre convoquée à la hâte pour répéter ce qu'ils disaient déjà depuis plusieurs jours: non ils n'iront pas au comité Lapointe aujourd'hui à moins que le ministre Harel ne s'engage à ne pas forcer les fusions! Les consultations doivent être respectées.

Maires et mairesses se disent prêts à tout pour résister aux fusions, même s'ils avouent écarter les moyens illégaux. « Le gouvernement n'est-il sensible qu'aux cochons dans la rue »,

demande Andrée Boucher en faisant allusion au blocage de l'autoroute Jean-Lesage l'an dernier par les producteurs de pores.

« Est-ce qu'on devrait se faire harakiri tout simplement », demande Claude Beaudoin de Val-Bélair, pour qui les dés sont pipés d'avance. Et c'est pour ça qu'ils refusent toujours de participer au comité Lapointe.

Le dialogue de sourds s'est poursuivi avec le ministre. Elle leur reproche de s'adresser aux médias? Ils lui font le même reproche à leur tour! M<sup>me</sup> Harel se refuse à tout commentaire.

Le maire L'Allier n'en revient pas des accusations de collusion qu'on lui prête. Ministre? « Merci, j'ai déjà donné pendant sept ans. Pourquoi parler de collusion? On parle depuis le début, mais les maires de banlieue refusent de travailler au comité Lapointe. Je trouve ça désolant! Les maires de banlieue disent: viens te chicaner avec nous. Je refuse le combat », répond-il dans un ton conciliant qui

tranchait hier, au conseil, avec les propos plutôt acides des derniers temps.

« La dernière fois que j'ai vu la ministre, c'était en même temps que tout le monde, au congrès de l'UMQ. Il ne faut pas s'imaginer qu'elle travaille pour moi », dit-il.

« Les maires se disent prêts à descendre dans la rue? Moi, je trouve ça triste à mourir. Ils sont là depuis trop longtemps et se sentent propriétaires de leurs villes. La population en a marre de tout ça. Ils ne rendent pas service à leurs citoyens en refusant de discuter d'équipements régionaux, de fiscalité, d'agglomération, et éventuellement de fusion. Jusqu'ici, tout sent la mesure dilatoire: poussons-la jusqu'à son échéance électorale et on se débarrassera de la ministre comme on l'a fait pour tous les autres ministres des Affaires municipales avant elle », parodie M. L'Allier.

Pour lui, le vrai débat ne se fait pas: celui d'une région forte, plus compétitive, capable de retenir les universitaires et de créer des emplois de qualité pour éviter qu'ils ne quittent pour ailleurs...

« On peut garder le statu quo, durer encore deux, cinq, dix ans. Mais c'est la région qui y perd. Quand on m'invite à participer à la prochaine mission Bouchard, c'est le maire de Québec qu'on invite », dit-il.

### ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX

## De l'Anglicane au Palais Montcalm

QUÉBEC — L'anneau de glace Gaétan Boucher est-il un équipement régional? Oui, croit Jean-Paul L'Allier. L'Anglicane aussi. Comme le Palais Montcalm ou le domaine Maizerets. Mais oubliez la plage de la baie de Beauport ou le parc de la chute Montmorency qui ne sont pas comme tels des équipements municipaux!

Quelle importance direz-vous? Ces équipements feront ou ne feront pas partie de la liste de ceux qui devraient être financés, en tout ou en partie, par la région au lieu d'être sous la seule responsabilité de la municipalité où ils se trouvent. Or, comme ils sont déficitaires...

C'est du moins la conception « d'équipements régionaux » du maire de Québec, celle qu'il défendra encore aujourd'hui auprès du comité Lapointe. Celui-ci a d'ailleurs écrit à tous les maires de l'agglomération

urbaine de Québec pour obtenir leur liste d'équipements d'ici le 15 mai. Parce que c'est le sujet qui doit être discuté à table, ça et la fiscalité d'agglomération. Les deux étant plutôt intimement liés.

Le maire L'Allier tend à classer les équipements en trois catégories. Nationaux, comme le Jardin zoologique, l'Aquarium, le Grand Théâtre, le Centre des congrès, le Centre de foires, ils seraient sous la responsabilité du gouvernement. Régionaux comme le Colisée ou le Palais Montcalm, et municipaux comme le sont les bibliothèques, les arénas...

Mais il va plus loin. Les événements d'envergure, Festival d'été, Carnaval... et les services publics même, police et incendie, devraient faire partie des discussions.

« Comment on intègre tout ça sans faire une seule ville? » se demande-t-il?

« Comment on partage le pourcentage de propriété d'un équipement? Sillery peut n'être pas intéressée à partager le Bois de Coulange si le Québec lui verse des en-lieu de taxes! Quand la CUQ coupe son aide aux organismes culturels de la région, qui se ramasse avec la facture? » demande-t-il, déplorant assumer 70% de cette aide alors que sa ville ne compte que pour le tiers de la population de la CUQ.

Les discussions au comité Lapointe se poursuivront aujourd'hui malgré l'absence des maires de banlieue.

« M. Lapointe est là pour écouter et faire rapport au gouvernement. Si les maires ne sont pas là dans la salle, ils ne peuvent pas se faire entendre. Nous, on essaie de le convaincre de la qualité de nos solutions. On ne tient pas des minutes de silence parce que les autres ne sont pas là », dit le maire de Québec. R.F.

## Portneuf a enfin son Centre de dépistage du cancer du sein

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

SAINT-RAYMOND — Après plusieurs mois de démarches et d'efforts, la région de Portneuf mise maintenant sur son propre Centre de dépistage du cancer du sein suite à l'obtention de son accréditation de l'Association canadienne des radiologistes. Situé à Saint-Raymond au Centre hospitalier Portneuf, il vient combler un important besoin dans Portneuf où le niveau de couverture pour le cancer du sein est de 20% inférieur à celui de la région de Québec.

La directrice générale adjointe du Centre de santé de Portneuf, Lucie Gagnon, en a fait l'annonce, jeudi, à Saint-Raymond, en présence de la marraine du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, l'animatrice Suzanne Lapointe. La région attendait cette nouvelle depuis mai 1998, moment où la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec annonçait son programme de dépistage et l'ouverture de quatre centres pour l'agglomération de Québec. Il était alors prévu que Portneuf allait avoir le sien inévitablement.

Pour Huguette Ouellet, conseillère en planification à la Régie régionale, il s'agit d'une journée importante pour toutes les Portneuvoises. « Elles pourront maintenant profiter de soins de qualité dans leur milieu », a-t-elle indiqué. « C'est un long cheminement pour un centre débutant en mammographie et soyez assuré qu'on est aussi bon qu'en ville », a ajouté Renée Jinchereau, coordonnatrice des services diagnostiques du Centre de santé de Portneuf.

Pour lutter contre le cancer du sein, la forme de tumeur maligne la plus fréquente chez la femme, un vaste programme de dépistage systématique est déjà en place. Les 4863 femmes de 50 à 69 ans du comté de Portneuf seront invitées à y participer d'ici la fin de l'année. Le programme est gratuit et volontaire. Les femmes de 50 à 69 ans ont été ciblées puisqu'elles représentent 80% des cas de cancer du sein. Elles seront invitées par courrier à passer une mammographie de dépistage. Celles qui décideront d'adhérer au programme de prévention seront rappelées aux deux ans pour assurer un suivi.

Les résultats seront connus rapidement puisque les participantes recevront un rapport « mammographique » dans les dix jours ouvrables suivant l'examen. Si des tests plus approfondis sont nécessaires, les femmes pourront se rendre au centre de leur choix. Toutefois, dans la région de Québec, le Centre des maladies du sein Deschênes-Fabia du pavillon Saint-Sacrement est favorisé comme lieu de référence pour les investigations.

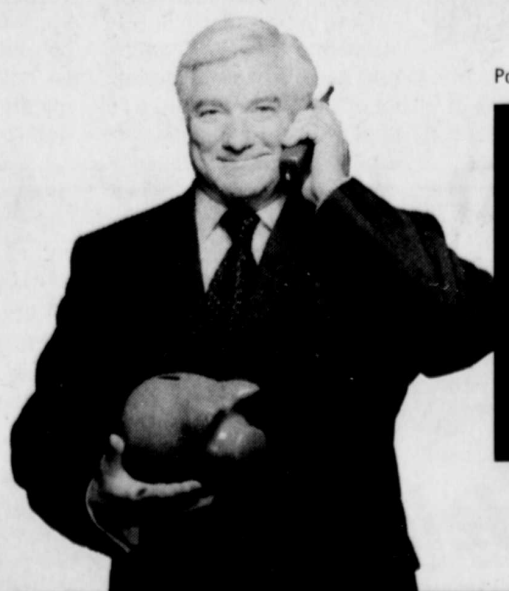
« La mammographie, je suis passé par là, a mentionné Suzanne Lapointe. J'ai connu l'angoisse et la peur de mourir. Mais, c'est rassurant de savoir que l'on peut compter sur des gens accueillants et qualifiés pour prendre soin de nous. Et, qu'est-ce que c'est une quinzaine de secondes de désagrément quand c'est pour le prix de la santé », a-t-elle envoyé aux femmes qui s'inquiètent de la légère douleur que peut causer la mammographie.

L'objectif du programme est de diminuer d'au moins 25% la mortalité due au cancer du sein chez les femmes de la région d'ici 2006. Pour ce faire, il souhaite rejoindre 70% des Portneuvoises âgées de 50 à 69 ans. Chaque année, 360 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés parmi les 334 632 femmes dans la région de Québec pour une moyenne de 130 décès.

Le centre de dépistage sera situé à St-Raymond

## Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Vous cherchez des solutions intelligentes pour vos investissements? Placements Québec répond à vos besoins en vous offrant des produits d'épargne et de placement performants et garantis par le gouvernement. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis du mois de mai, de 10 h à 16 h.



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES  
SOLUTIONS  
ÉPARGNE  
et  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec  
Placements Québec



COLLABORATION SPÉCIALE, VICENT FRADET

**Les policiers de Chaudière-Etchemin, en collaboration avec ceux de la Gendarmerie royale du Canada, ont procédé, hier, au démantèlement d'une serre de production hydroponique de marijuana. Quelque 300 plants, à diverses étapes de production, ont été saisis. La valeur est estimée à 150 000 \$. La descente, survenue au 1535, chemin Lambert, à Saint-Nicolas, a permis l'arrestation d'un homme et de son épouse, tous deux âgés d'une cinquantaine d'années, de leur fils et de sa copine, âgés de 20 ans. Le gendarme Guy Amyot, de la GRC, et le sergent Alain Gelly, de Chaudière-Etchemin, ont spécifié que le quatuor comparaitra en cour aujourd'hui. C.V.**

## DION MOTO

## Deux feux en sept ans, un 7 mai

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

■ SAINT-RAYMOND — Si le chiffre sept est reconnu pour être le choix chanceux de plusieurs personnes, oubliez-le pour les propriétaires et employés de Dion Moto qui ont vu leur magasin être rasé par les flammes, tôt dimanche matin, à Saint-Raymond. Pour une deuxième fois en sept ans, le commerce a été victime des flammes un 7 mai.

En 1993, l'entrepôt de Dion Moto, situé à l'époque dans les locaux de Mécanique Piro dans la rue Mgr-Vachon, avait été complètement détruit par les flammes. Les dommages s'étaient chiffrés à 400 000 \$. Une trentaine de pompiers avaient combattu le brasier pendant plusieurs heures. La bâtisse abritait principalement des motoneiges au moment de cet incendie. Le magasin avait toutefois été épargné. « À l'avenir, le 7 mai, il faudra peut-être penser fermer nos portes et se munir de gicleurs pour éviter le pire », a lancé le directeur général de Dion Moto, Denis Alain.

Hier matin, le choc étant passé, une vingtaine d'employés et des amis de Dion Moto ont retroussé leurs manches afin que le commerce puisse recevoir de nouveau ses clients dès ce

matin à 9 h. « Des gens s'affairent à remettre en fonction l'atelier mécanique, la salle d'exposition et les bureaux administratifs, a indiqué en entrevue M. Alain. C'est ce dernier secteur qui a le plus écopé. On n'a plus rien », a-t-il ajouté. Un nouvel équipement de bureau était attendu dans la journée.

Pendant environ deux mois, Dion Moto devra s'accommoder de l'ancien local du concessionnaire automobile Germain Autos pour exercer ses activités commerciales. C'est le temps qui sera nécessaire pour la reconstruction de l'édifice incendié. « Dès que l'enquête actuelle sera terminée, on reconstruit, a mentionné Denis Alain. Mais pour l'instant, on devra faire avec un espace trois à quatre fois plus petit. » Le matériel motorisé estival,

particulièrement les motocyclettes, a déjà été relocalisé en bas de la côte Joyeuse.

Il n'y a jamais de bonne période pour passer au feu mais celle du printemps est d'autant plus dramatique pour le commerce puisqu'il s'agit de la période forte pour la vente de motocyclettes et d'articles d'été. « Le moment est mal choisi, nous étions en pleine période promotionnelle pour développer davantage le secteur de la moto. D'ailleurs ça allait très bien, notre croissance était très forte », a conclu Denis Alain qui, encore hier, remerciait les gens qui ont participé au sauvetage de la veille où plus de 300 000 \$ en inventaire ont été extirpés des flammes.

## LENQUÊTE

Pendant que Dion Moto se concoctait un nid d'affaires temporaire au 212, rue Saint-Jacques, les enquêteurs de la Sécurité du Québec poursuivaient leur travail sur les lieux du sinistre tentant d'expliquer comment a pu éclater le feu. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est qu'il aurait pris dans l'entresol du 2<sup>e</sup> étage dans le secteur des pièces.

**Dommages de 400 000 \$ en 1993**



Elle a toujours été généreuse de son temps. À vous de la remercier maintenant.

Collection de montres Henry Birks & Sons, en or 14 carats. Mouvement à quartz suisse et verre saphir. À partir de 1 795 \$.

Toutes les montres Birks sont garanties trois ans et gravées gratuitement. Remplacement gratuit de la pile à vie.

BIRKS

TEMPS. depuis 1879



BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035  
1 800 682 2622 www.birks.com

Grand-père  
condamné pour  
des attouchements  
sur sa petite-fille

L'homme de 53 ans avait des antécédents judiciaires en pareille matière

KATHLEEN LAVOIE

Le Soleil

QUÉBEC — Un individu de la Rive-Sud de Québec a été condamné à 90 jours d'emprisonnement pour avoir frotté ses organes sexuels sur la cuisse de sa petite-fille de quatre ans alors qu'il en avait la garde, le 23 juillet 1998.

L'homme de 53 ans, qui possédait des antécédents judiciaires en pareille matière, a plaidé coupable aux deux chefs qui pesaient contre lui d'agression sexuelle et de contact sexuel avec un enfant. Il s'est également soumis à une thérapie.

Face à cette démarche de la part de l'accusé, les procureurs de la défense, M<sup>re</sup> Jean Langlois, et de la Couronne, M<sup>re</sup> René Verret, ont suggéré une peine commune de 90 jours d'emprisonnement à laquelle le juge Jean Drouin a fini par souscrire.

« Ça ne reflète pas le genre de sentence que j'ai envie de rendre. (...) En septembre 1999, l'accusé disait que c'est l'enfant qui l'avait incité. C'est difficile à croire de la part d'un enfant de quatre ans. Mais je ne peux pas mettre de côté les efforts qu'il a faits », a laissé entendre le juge, notant également que le rapport d'évaluation de l'accusé ne faisait pas état de guérison, mais de « contrôle des facteurs du passage à l'acte ».

## CAUCHEMARS À RÉPÉTITION

Après que les faits reprochés à son grand-père se soient produits, la victime aurait éprouvé des séquelles, dont des cauchemars à répétition, et perdu « confiance en son grand-père au point de plus rien vouloir savoir de lui ».

Le juge Drouin a tout de même consenti à ce que la peine d'emprisonnement de l'individu soit purgée de façon discontinuée, pendant 45 week-ends, pour lui permettre de travailler en semaine.

L'homme devra respecter une probation de trois ans, dont les deux premières années avec suivi, continuer sa démarche thérapeutique et faire un don de 2800 \$ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

Il lui sera en outre interdit d'entrer en contact avec sa petite-fille et la mère de cette dernière.



JEAN COUTU

1100, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge 658-1445

**VOUS VOUS QUESTIONNEZ  
SUR L'IMPORTANCE DE  
LA PRISE D'HORMONES?**

Venez rencontrer notre  
pharmacienne et notre infirmière  
en consultation privée!

C'est le moment idéal pour  
démystifier toutes vos craintes  
face à l'hormonothérapie!

**Le mercredi 10 mai 2000  
de 9h à 17h**

**pour rendez vous  
658-1445**

Un cadeau pour  
**LA FÊTE  
DES MÈRES**

**20%**  
sur toutes nos  
collections  
printemps

**25%**  
sur manteaux  
de printemps  
et tricots sélectionnés

Non applicable sur minis de 200 \$ et commandes spéciales.  
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

*MannEquin*

PLACE DE LA CITÉ TEL. 658-4798

## Prochaines consultations publiques

Les prochaines consultations publiques portant sur l'offre de Québec, Deux villes une communauté, se tiendront du 11 au 14 mai à L'Ancienne-Lorette, Sillery et Val-Bélair; du 18 au 21 mai à Saint-Émile, Loretteville et Lac-Saint-Charles; du 25 au 28 mai à Cap-Rouge et Saint-Augustin. Jusqu'ici, les résidents de Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport et Vanier qui se sont rendus voter étaient à plus de 90% contre l'offre de fusion de la Ville de Québec. R.F.

## Du poivre de Cayenne chez Jos Dion

Alexandre Ciesla, 23 ans, de Saint-Jean-Port-Joli, Rémi Ladouceur, 21 ans, de Montmagny, et Sébastien Thibault, 30 ans, de Montmagny, ont plaidé coupable à une accusation de voies de fait, hier, après avoir aspergé de poivre de Cayenne un client de la taverne Jos Dion, du 65, Saint-Joseph, samedi en



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

## Écrasé sous son tracteur

Un homme de 63 ans, domicilié au 787, chemin Jean-Lavérin Ouest, à Saint-Henri, est décédé, un peu après 18h, hier, écrasé sous son tracteur de ferme. Le malheureux était à essoucher le terrain quand le tracteur dans lequel il pren-

nait place s'est renversé. Il a été fait prisonnier dans l'habitacle. La policière Aline Pelletier souligne que le tracteur «un ancien modèle, ne comportait pas de barres de sécurité». L'identité de la victime sera dévoilée aujourd'hui. C.V.

fin d'après-midi. Les trois individus, qui avaient été vus aux alentours quelques minutes plus tôt, se seraient fait narguer par l'homme qui était installé dans l'entrée de l'établissement. De leur véhicule, ils auraient décidé d'un commun accord d'asperger l'individu. Des patrouilleurs de la police de Québec les ont interceptés une quinzaine de minutes plus tard sur le boulevard Charest. Les trois

accusés devront purger 30 jours de prison, en plus de devoir garder la paix et de ne pas approcher à moins de 100 mètres de la taverne Jos Dion. Il leur est interdit de communiquer avec la victime et le propriétaire de l'établissement pendant leur probation d'une durée d'un an. Ils ne devront pas non plus posséder d'armes, dont le poivre de Cayenne, au cours des dix prochaines années. K.L.

## Saint-Lambert donne un mandat à des experts

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

SAINT-LAMBERT — La municipalité de Saint-Lambert vient de confier à des experts le mandat d'établir les conditions de son départ de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière et les coûts de son intégration à celle de la Nouvelle-Beauce.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL le maire de Saint-Lambert, Jean-Guy Vachon, hier.

«Nous avons également confié à ces spécialistes du monde municipal, les comptables et conseillers en administration Raymond Chabot Grant Thornton, le mandat d'expliquer pourquoi la municipalité de Saint-Lambert doit quitter la MRC des Chutes-de-la-Chaudière pour celle de la Nouvelle-Beauce», a ajouté le maire Vachon, précisant que le rapport sera présenté à la population à l'occasion d'une réunion publique, quelque part en juin.

«Par la suite, nous présenterons le même rapport à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel. Nous pensons que M<sup>me</sup> Harel sera sensible à nos arguments. Et s'il le faut, par la suite, nous demanderons à la population de se prononcer par référendum», a ajouté le maire.

Le projet de Saint-Lambert de quitter

les Chutes-de-la-Chaudière pour la Nouvelle-Beauce a été mis en branle il y a un an, celle-ci se percevant entre autres comme ayant peu ou pas du tout d'atomes crochus avec les villes du littoral.

«La municipalité de Saint-Lambert ressemble de moins en moins aux villes du littoral si jamais elle leur a ressemblé, comme il y a 15 ou 20 ans peut-être. Avec notre grand territoire rural de 120 kilomètres carrés, nous ressemblons bien davantage à nos voisins Saint-Bernard et à Saint-Isidore. Tout compte fait, nous ne faisons pas partie du littoral», a estimé M. Vachon.

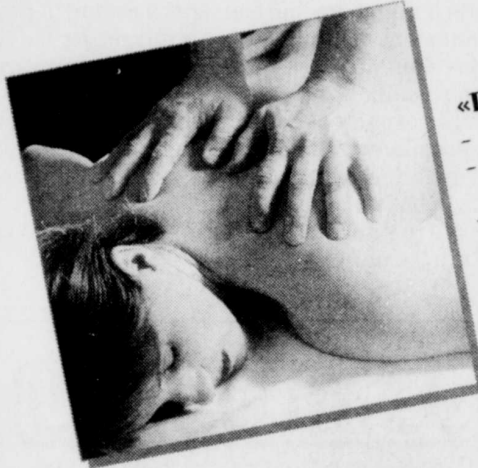
«Nous n'avons pas d'entente intermunicipale avec les autres municipalités des Chutes-de-la-Chaudière, comme c'est la règle entre elles sur le littoral. Nous sommes trop loin. Il est plus facile pour les citoyens de Saint-Lambert de se rendre à Sainte-Marie qu'à Saint-Romuald, par exemple», a repris le maire, repoussant à l'avance toute hypothèse de fusion.

«Nous n'accepterons jamais de fusionner. Nous voulons conserver notre identité», a conclu M. Vachon.

Les élus de la MRC de la Nouvelle-Beauce ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils étaient disposés à accueillir Saint-Lambert.

Pour la fête des Mères, offrez-lui quelque chose de «touchant»!

Un certificat-cadeau Relaxarium, une foule de petites attentions pour la personne qui vous tient à coeur!



**FORFAIT «DOUX MOMENTS»**  
- massage de 30 min  
- balnéothérapie aux huiles essentielles  
- pause santé  
à partir de **49\$**

**FORFAIT «COUP DE COEUR»**  
- massage de 60 min  
- balnéothérapie  
- Aqua-Massage ou Vibrosaun  
- pressothérapie  
- pause-santé  
à partir de **99\$**

Autres soins à la carte et forfaits disponibles à partir de 20\$

CENTRE DÉTENTE-SANTÉ  
**RELAXARIUM**

Château Bonne Entente 3400, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 650-4575  
Hôtel le Georgesville 300, 18<sup>e</sup> Rue, St-Georges 227-7127  
Manoir Richelieu 181, rue Richelieu, La Malbaie 665-2600

Hommes âgés entre 18 et 55 ans  Non-fumeurs  Ne prenant pas de médicaments

Début de l'étude:  
16 avril 2000

**COMPENSATION JUSQU'À 1660\$**

**ANAPHARM**

une entreprise de recherche sur les médicaments a présentement besoin de volontaires pour participer à une étude clinique.

Nos agents au recrutement attendent votre appel!

(819) 375-0343 www.anapharm.com 1 888 913-7847

Vidéotron est fier commanditaire de Bruny Surin depuis 9 ans.



Profitez du meilleur temps pour vous abonner!

**34,90\$\***  
par mois

MODEM INCLUS\*\*

Le meilleur temps pour vous abonner à Internet haute vitesse par câble\* de Vidéotron? Maintenant! Abonnez-vous pour 1 an et obtenez l'accès illimité\*\*, modem inclus, pour seulement 34,90\$ par mois.

(418) 847-4410 ou 1 877 380-2511 ou <http://internet.videotron.ca>

\* Disponible là où la technologie le permet.

\*\* Pour les abonnés du câble TV de Vidéotron. L'installation, la configuration et le démarrage à domicile du service Internet de 69,95\$ sont en sus. Taxes en sus. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

\*\* Possibilité d'achat du modem. Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation mensuelle supérieure à 6 Go en aval et à 1 Go en amont.

REVENDEICATION HURONNE SUR LA RÉSERVE DES 40 ARPENTS

## Signature de l'entente de 12 millions \$

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

■ WENDAKE — Près de 16 ans plus tard, la revendication huronne sur la réserve des 40 arpents a pris fin officiellement hier avec la signature d'une entente par laquelle le ministère fédéral des Affaires indiennes accorde 12 millions \$ au conseil de bande, à titre de compensation pour ces terrains perdus.

« Un excellent règlement », selon Luc Lainé, le chef délégué aux revendications territoriales, bien que certains aient cru un moment pouvoir obtenir le double de cette somme. Cela « permet de tourner la page et [...] d'entreprendre de nouveaux projets, disait, pour sa part, le grand chef Wellie Picard.

Le ministre des Affaires indiennes, Bob Nault, est venu d'Ottawa apposer sa signature, à côté de celle du grand chef Picard, sur le parchemin qui scelle l'accord, au cours d'une cérémonie relevée par un rappel du mythe fondateur de la nation huronne-wendake et par des chants et des danses autochtones.

Rappelons que les membres de la nation huronne l'ont entériné dans une proportion de 84 %, en janvier. 95 % des 1420 Hurons hors réserve l'ont approuvé tandis que 74 % des électeurs

vivant sur la réserve ont voté en faveur de sa ratification. Le ralliement de tous grands chefs qui ont dirigé la nation depuis 1984, qui se sont déclarés en faveur de l'entente négociée, a permis d'atteindre ce résultat, expliquait M. Lainé.

Le litige entourant la réserve des 40 arpents résulte de la vente aux enchères en 1904, par la Couronne fédérale, de terres que la nation huronne avait reçues en 1742 des Jésuites. Ce territoire est aujourd'hui situé dans les limites de Val-Bélair. Depuis 1984, les conseils de bande successifs réclament réparation. En 1991, le fédéral a admis que la cession n'avait pas été approuvée dans les formes prescrites par la loi sur les Indiens. Les négociations duraient depuis cette époque.

Officiellement, les 12 millions \$ constituent l'unique compensation obtenue, indiquait M. Lainé. Le fédéral a



L'entente a été signée au cours d'une cérémonie relevée par un rappel du mythe fondateur de la nation huronne-wendake et par des chants et des danses autochtones.

voulu dissocier l'agrandissement de la réserve, auquel on a ajouté 74 acres, du règlement sur les 40 arpents pour ne pas attiser les 400 revendications présentées par d'autres réserves ailleurs au Canada. Quelque 120 maisons seront construites sur ces nou-

veaux terrains.

Les millions dont dispose maintenant le conseil de bande serviront aussi à des fins de développement économique, culturel et touristique. La revitalisation du boulevard Bastien sera entreprise. On procédera à la réfec-

tion des infrastructures et à l'enfouissement des fils électriques. Un musée sera créé sur la réserve et les chutes Kabir-Kouba seront aménagées dans un avenir prochain. Plusieurs projets seront réalisés de concert avec Loreteville.



L a S o l a r a . Ç a d é c o i f f e .



Le cabriolet Camry Solara 2000

Voici l'occasion de vous retrouver à ciel ouvert, cheveux aux vents, exhibant un large sourire. Avec une puissance de 200 chevaux, obtenez l'allure que vous désirez, rapidement.


**TOYOTA**  
1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca

● Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux canadiens.

# Tous les laits sont pareils

# FAUX

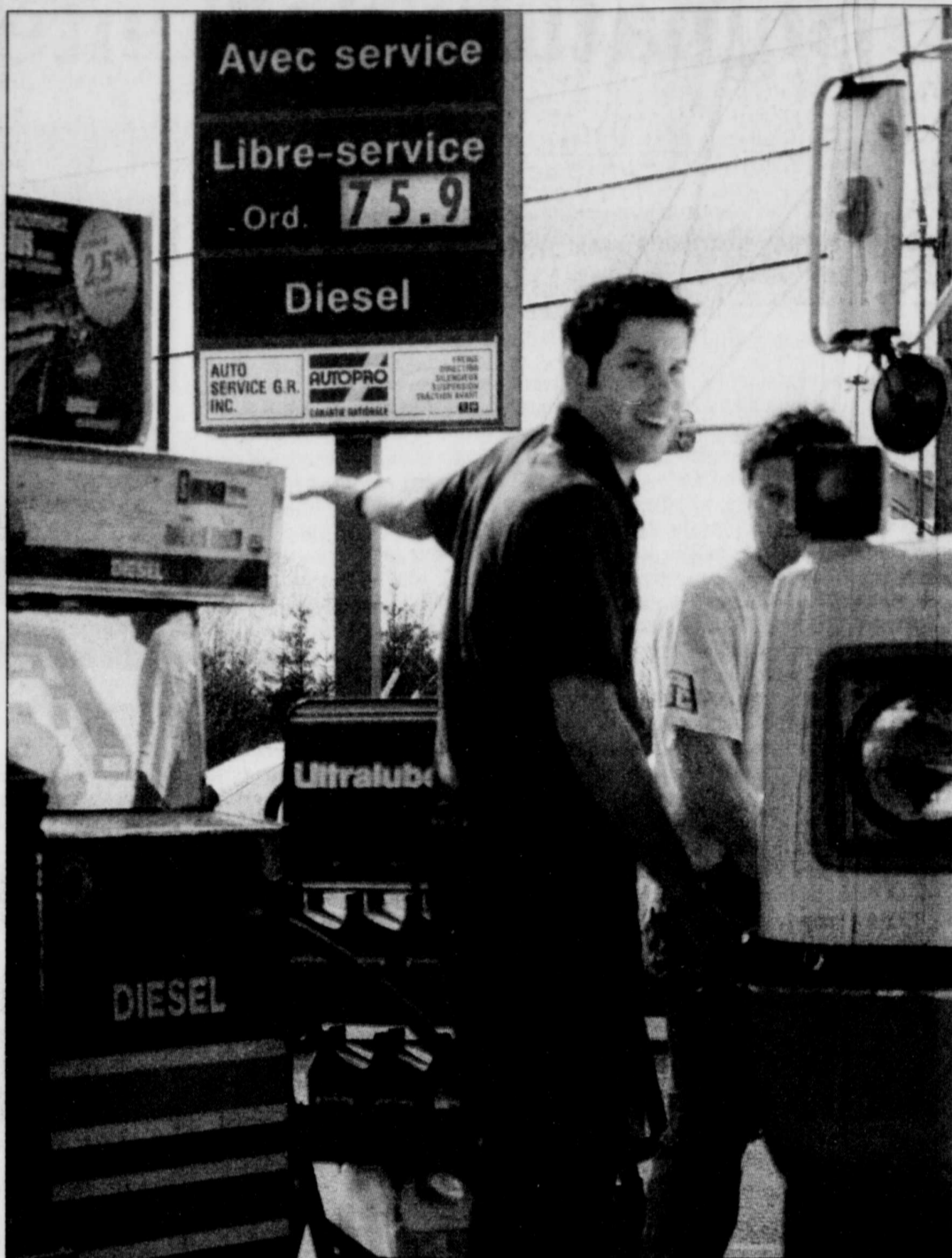


C'est un procédé unique de micro-filtration qui assure la pureté du lait Lactantia PürFiltre<sup>mc</sup>. Sa fraîcheur et son onctuosité ne se démentent jamais parce qu'il reste frais plus longtemps, naturellement. Et seule Lactantia vous offre le PürFiltre<sup>mc</sup>, un lait bien d'ici.



**Le lait PürFiltre,  
du pur Lactantia.**

## Vers le haut



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

**Le prix du litre d'essence ordinaire** a fait un bond d'environ 12 c, dans la région de Québec, hier, passant en moyenne de 64,4 c à 76 c. Ce n'est pas un sommet puisque le prix du litre a touché 83 c, il y a deux mois alors que le prix du baril de pétrole atteignant 34 \$ US à New York. Hier, sur les marchés mondiaux, le baril de pétrole valait autour de 28 \$ US en hausse de 2 \$. Dans l'Est du Québec, comme à Rimouski par exemple, le prix du litre d'essence est demeuré à 72,9 c, depuis une dizaine de jours et ne bougeait pas hier.

### DÉMÉNAGEMENT DANS SAINT-ROCH

## Bégin et Rochon laissent l'INRS décider seul

MICHEL CORBEIL  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — Le gouvernement ne conteste ni n'appuie la volonté des dirigeants de l'INRS de déménager l'institution hors du parc technologique vers le quartier Saint-Roch, à Québec.

« À ce stade, il n'y a pas d'argument transcendant pour que nous intervenions dans un sens ou dans l'autre », a fait savoir récemment le ministre responsable de la capitale, Paul Bégin.

« Nous n'avons pas de raisons de croire que si nous prenions la décision à leur place, nous aurions une meilleure décision », a repris de son côté son collègue Jean Rochon (Recherche, Science et Technologie), « Alors on les laisse aller. »

Les deux hommes ont insisté pour dire qu'ils ont fait leurs devoirs. Ils ont rencontré les responsables de l'Institut national de la recherche scientifique, qui veulent déménager, et ceux du Parc technologique, qui veulent les retenir. Ils ont aussi discuté avec la Société immobilière du Québec (SIQ), en quelque sorte le « gérant » des immeubles du gouvernement.

MM. Bégin et Rochon ont mis en relief le fait que l'INRS est un organisme indépendant du gouvernement. « Il faut qu'on respecte les règles du jeu, a expliqué M. Rochon. Il s'agit d'une organisation qui a des paramètres très clairs pour l'utilisation de ses ressources. L'Institut fonctionne à l'intérieur de cela.

« Il va dans le sens des développements qu'on veut soutenir, le regroupement et le "réseautage" des forces de recherche, a ajouté le député-ministre de Charlesbourg. Ce qui est important c'est que les dirigeants aillent là où ils pourront le mieux accomplir cette intégration qui donnera un meilleur service aux étudiants et, éventuellement, aux entreprises. »

Le ministre Rochon a indiqué que les principaux arguments mis de l'avant par les responsables de l'INRS sont l'accessibilité pour les étudiants — le parc technologique est mal desservi par le transport en commun — et les coûts pour les locaux.

L'annonce du déménagement possible de l'institution universitaire a provoqué une controverse dans la région, aux accents de la chicane qui oppose la Ville de Québec aux municipalités de banlieue. Le maire Jean-Paul L'Allier s'était notamment fait reprocher de ne pas « en laisser un peu aux autres ».

### YMCA

## L'édifice bientôt en vente

MARIE CAQUETTE  
*Le Soleil*

QUÉBEC — Le YMCA mettra en vente son vieil édifice sur le boulevard René-Lévesque, évalué à 1,2 million \$, pour éponger une partie de ses dettes et rembourser ses employés et la Banque Nationale. L'édifice fermera ses portes le 31 août. Une proposition sera faite aux créanciers le 19 mai, selon le rapport du syndic dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Les créanciers non garantis devront absorber pour leur part des « pertes significatives », selon les mots du président du Y, Jacques Beaudet, puisqu'on prévoit ne leur offrir que des crédits pour l'achat de service au Y au prorata de leur créance. Une somme globale de 100 000 \$ leur est réservée. Leurs créances s'élèvent à un peu plus de 558 856 \$. Le Y est sous le coup de quatre poursuites judiciaires, pour des montants totalisant 200 000 \$, intentées par des créanciers.

Outre l'édifice Holt qui sera mis en vente à 825 000 \$, le YMCA dispose de peu de biens « réalisables ». Le mobilier et les équipements, évalués à 64 000 \$, ne rapporteraient que 25 000 \$. Des œuvres d'art, qu'une évaluation par un expert indépendant chiffre à 196 000 \$, ne rapporteraient que 48 000 \$, selon l'analyse des représentants du Y, reprise par le syndic Ernst

and Young.

Le rapport indique encore que les revenus ne cessaient de fondre depuis 1997 alors que les frais demeuraient constants. Le Y était dans le rouge année après année, depuis 1997. De près de 9 millions \$ en 1996, les revenus n'étaient plus que de 4,5 millions \$ en 1999. Pour l'année 2000, on prévoit des revenus de moins de 1 million \$ et un profit de 15 000 \$.

Paradoxalement, les revenus tirés des activités de conditionnement physique, des secteurs aquatique, culturel et social ont plus souffert durant ces années que ceux provenant des services de garde, où les litiges et les fermetures ont rudement secoué la clientèle et les employés.

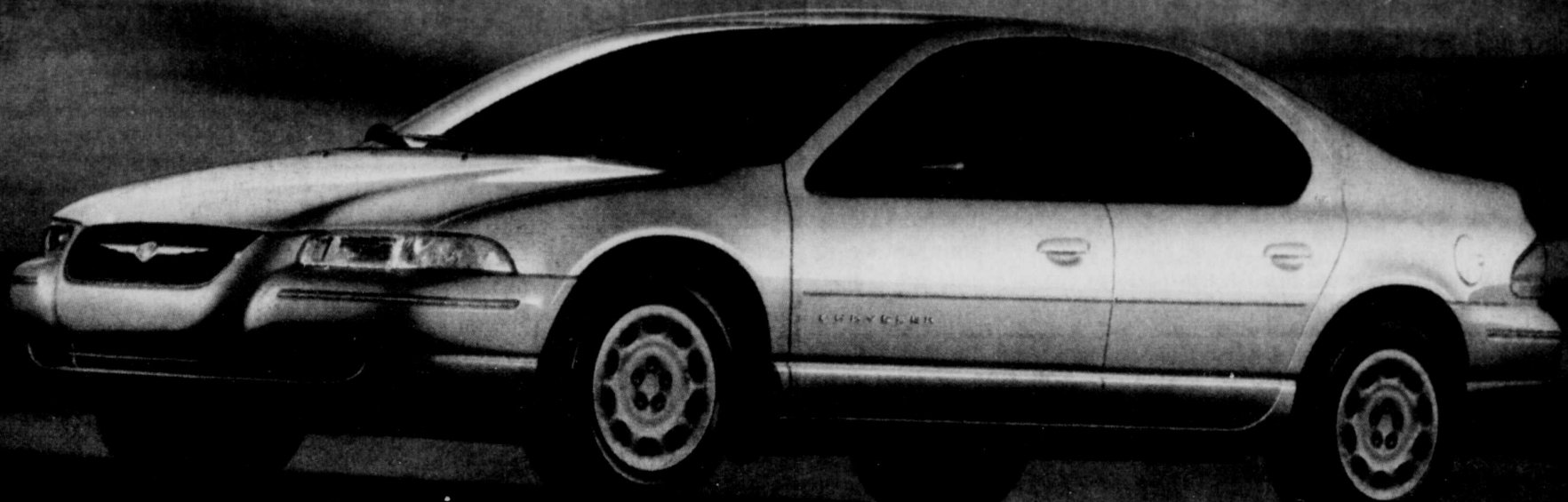
Sans aller au fond des choses quant aux causes, le rapport cite que les sources des difficultés financières du Y sont une importante baisse du chiffre d'affaires, une rationalisation insuffisante des frais d'exploitation et un endettement élevé.

En plus de la vente de l'édifice Holt, les mesures de redressement déjà mises en place comprennent la réduction de l'effectif et des frais administratifs et une revue des services, de la programmation et des heures d'ouverture. Des 90 employés, il ne devrait en rester que 50 une fois l'opération relance terminée.

Pour la première fois, les termes « raisonnable »  
et « excitant » peuvent être utilisés  
dans la même phrase.

CHRYSLER

CIRRUS LX



ACHETEZ À

19 679\$\*

Moteur de 2,4 litres à 16 soupapes • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques • Radiocassette AM/FM avec 6 haut-parleurs • Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération

INTREPID



Moteur V6 en aluminium de 2,7 L à 24 soupapes, 200 chevaux • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Suspension indépendante aux quatre roues • Freins à disque aux quatre roues • Radiocassette AM/FM • Sacs gonflables de nouvelle génération

PRIX D'ACHAT

22 279\$\*

LOCATION À

299\$<sup>+</sup>  
par mois

Terme de 36 mois. Comptant initial de 4170\$.  
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
299\$ <sup>+</sup>	4 170\$
359\$ <sup>+</sup>	2 150\$
422\$ <sup>+</sup>	0\$

DÉCOUVREZ LA DIFFÉRENCE

	Chrysler Intrepid 22C	Honda Accord SE	Pontiac Grand Prix SE 2WK69-1SA
Chevaux	200	150	175
Empattement (pouces)	113,0	106,9	110,5
Largeur hors tout (pouces)	74,7	70,3	72,7
Dégagement-hanches (av./arr.) (pouces)	56,2/56,6	54,9/54,1	55,7/54,3
Volume du coffre (p <sup>3</sup> )	18,4	14,1	16,0
Banquette avant 50/50 (sièges pour 6 passagers)	option s/f	N/D	N/D
Roues et pneus de 16 po	série	N/D	OPT
Bouches de ventilation arrière ajustables	série	N/D	N/D
Essuie-glaces à balayage intermittent sensible à la vitesse	série	série	N/D
64 litres d'essence sans frais additionnels	série	N/D	N/D

www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

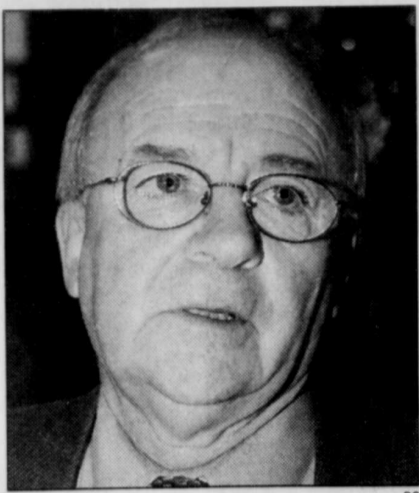
\* Transport, préparation, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. \*1 Tarifs mensuels et prix d'achat établis d'après la description de la Chrysler Intrepid 2000 ensemble 22C et de la Chrysler Cirrus LX ensemble 24B. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et devoir échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les photos sont à titre indicatif seulement. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. ® Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.



# LE QUÉBEC LE CANADA

## Chevrette veut freiner l'élan des conducteurs de motos

### Cours de conduite obligatoires à l'horizon



Le ministre Guy Chevrette.

■ QUÉBEC (PC) — Excédé par le nombre croissant de motocyclistes impliqués dans des accidents mortels, le ministre des Transports, Guy Chevrette, devrait bientôt réinstaurer les cours de conduite obligatoires.

M. Chevrette a déclaré hier sur les ondes de TVA qu'il trouvait « aberrant, ridicule » le processus permettant actuellement aux motocyclistes de se procurer et de conduire une motocyclette avant d'avoir réussi un examen pratique. « Je suis prêt à réviser la décision qui concerne les cours », a-t-il précisé.

L'an dernier, 55 motocyclistes ont perdu la vie sur les routes du Québec. Cette année, la belle saison est tout juste commencée que l'on dénombre déjà 18 morts. Depuis que les cours obligatoires ont été abolis en 1997, le nombre d'accidents mortels impliquant des motocyclistes n'a cessé d'augmenter. Il y en a d'ailleurs trois fois plus cette année qu'à la même date l'an dernier.

M. Chevrette en a manifestement assez des « bombes roulantes ».

L'automne dernier, il a invité les intervenants de cette industrie à une Table de concertation dans le but de trouver des moyens destinés à modifier le comportement des motocyclistes téméraires. La Société d'assurance automobile du Québec, les ministères des Trans-

ports et de la Sécurité publique, des associations de motocyclistes, les marchands de motocyclettes, le CAA, l'Association des écoles de conduite, bref tous les intéressés ont participé à cette réflexion dont les résultats seront connus la semaine prochaine.

Si les motocyclistes avaient jusque là réussi à le convaincre de ne pas intervenir, Guy Chevrette est prêt à prendre des moyens « coercitifs » pour ralentir les délinquants. Le ministre devrait aussi augmenter « significativement » le coût d'un permis de conduire une motocyclette. Actuellement à 276\$, il pourrait doubler à plus de 500\$.

M. Chevrette croit qu'une hausse importante du coût d'un permis pour certaines catégories de motos découragera les plus jeunes adeptes de s'en procurer. La semaine dernière, il a brandi une menace plus lourde : celle d'interdire certaines grosses cylindrées. Cela se fait en France et même au Japon où, a-t-il précisé, on fabrique des motos qui sont interdites sur les routes japonaises.

## VIOLENCE CONJUGALE

# L'armée enferrée

## Des batteurs de femmes protégés, des victimes expulsées ou arrêtées

■ TORONTO (PC) — Des officiers de l'armée canadienne ont caché l'existence de violence contre les femmes au sein de familles de militaires, menti pour aider des batteurs de femmes à se soustraire à la justice et même fait expulser et arrêter des victimes pour entrée par effraction quand celles-ci revenaient à la base militaire pour y chercher leurs affaires, révèle une étude.

Intitulée *Rapport sur la réaction des Forces canadiennes à la violence contre les femmes dans les familles de militaires*, l'étude conclut que la violence conjugale constitue « un problème grave » dans les Forces canadiennes, problème exacerbé par une culture du secret qui empêche souvent les victimes de chercher de l'aide et protège les agresseurs du châtiement.

« Une bonne partie des Forces canadiennes demeure embourbée dans la tradition historique du secret », déplore l'étude de 56 pages, dont le *Globe and Mail* a pris connaissance.

« Les Forces canadiennes continuent à ne pas avoir à rendre publiquement des comptes et l'isolation des (épouses) victimes d'agressions demeure grande. »

Ce rapport cinglant est le résultat de quatre ans de recherche menée par 20 universitaires, membres de l'armée et travailleurs sociaux.

Le ministère de la Défense nationale a collaboré à l'enquête.

Les chercheurs ont effectué 126 entrevues confidentielles auprès de femmes victimes de violence, d'agresseurs,

de membres du personnel des services de santé, tant civils que militaires, d'officiers et d'administrateurs du siège social de la Défense nationale, à Ottawa.

C'est la première étude à porter sur la façon dont les Forces canadiennes traitent la violence conjugale au sein des familles de militaires.

Les résultats de l'étude, qui doivent être rendus publics aujourd'hui, indiquent qu'en dépit de la politique officielle de « tolérance zéro » de l'armée à l'égard de la violence conjugale, les victimes sont souvent réduites au silence parce que des commandants estiment que le problème relève du système de justice civile.

### RÉTICENTS

L'étude mentionne également que les officiers sont réticents à reconnaître que la violence contre les femmes existe chez les militaires.

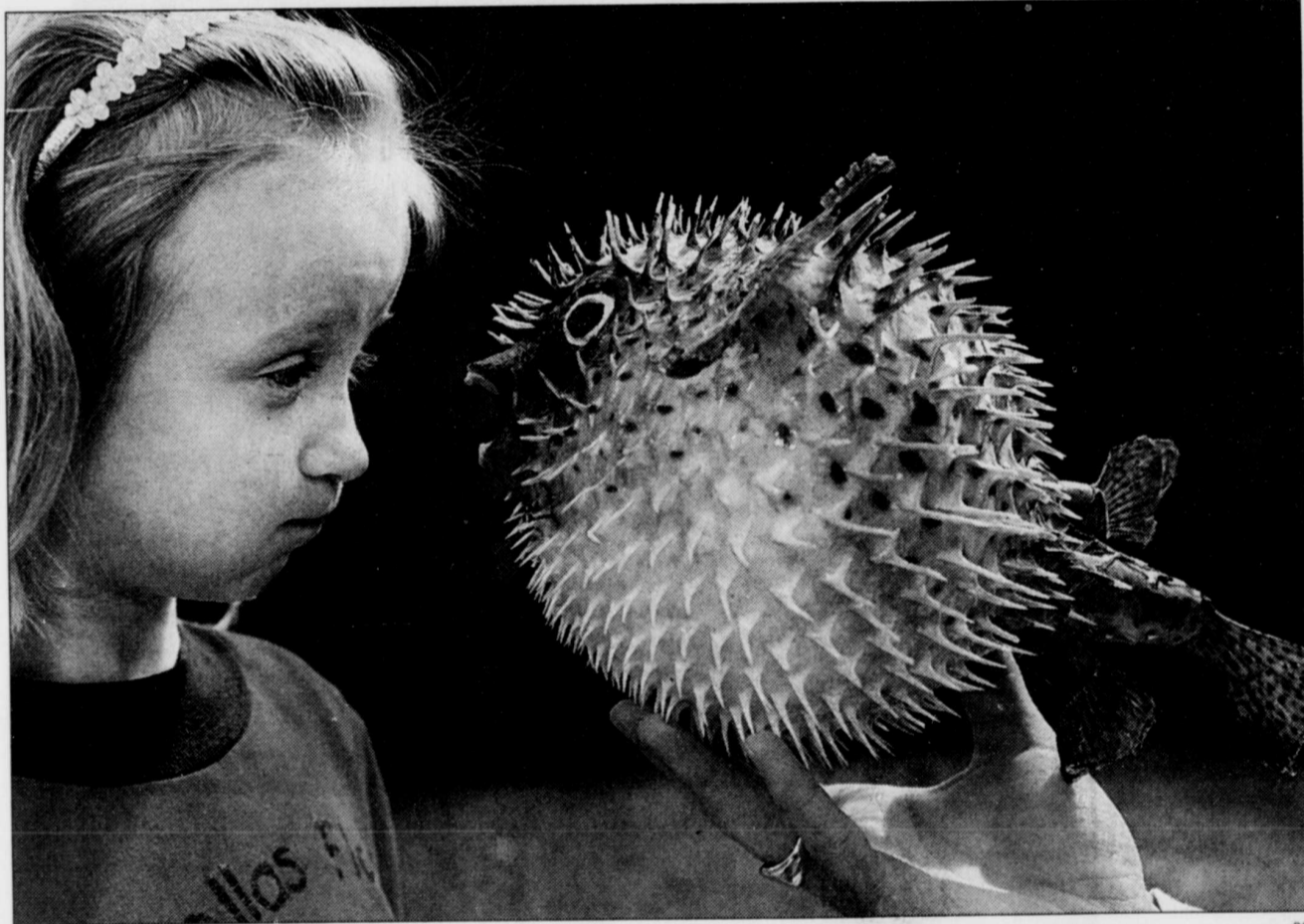
Le rapport dresse par ailleurs un portrait troublant de femmes mariées à des militaires, qui endurent parfois des années de mauvais traitements physiques ou psychologiques parce que leur conjoint est souvent la seule source de revenu du ménage.

De plus, de nombreuses femmes sont isolées de leur parenté et de leurs amis à cause des fréquents déménagements que leur imposent les transferts de leur conjoint d'un poste à un autre, et ostracisées si elles signalent les mauvais traitements.

Ces femmes « croient que les Forces canadiennes sont peu ou pas intéressées à aider les victimes », concluent les rédacteurs du rapport, qui demandent au général Maurice Baril, le chef d'état-major de la Défense, de s'attaquer immédiatement au problème de la violence conjugale.

**Quatre ans de recherches menées par 20 universitaires et membres de l'armée ainsi que 126 entrevues**

## Drôle de rencontre



Cherith Somerville, âgée de 5 ans, n'a pu s'empêcher d'imiter le poisson-globe qu'un employé du zoo d'Edmonton Valley lui exhibait hier, au cours d'une visite. (PC)

## SANTÉ

# Klein bâillonne les députés

■ EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a entrepris hier, tel que promis, de mettre un terme au débat autour du projet de loi controversé prévoyant faire une plus large place au secteur privé dans le secteur de la santé.

C'est la troisième fois que le gouvernement Klein, déterminé plus que jamais à mener à bien ce dossier, coupe court aux débats entourant l'adoption de ce projet de loi, en vue d'accélérer le processus.

Le projet de loi 11 en est rendu à l'étape finale de la troisième et dernière lecture.

Le ministre Gene Zwozdesky a dit que le fait de mettre un terme aux débats était la seule manière d'éviter que les partis d'opposition n'abusent de leurs privilèges en faisant d'interminables discours sur le projet de loi, dans le seul but de retarder son adoption. « Quand on en arrive au point où rien n'avance, où aucun progrès n'est enregistré et qu'aucun nouveau point n'est soulevé, c'est que le moment est venu de voter », a-t-il dit. Le projet a déjà nécessité 36 heures de débats.

M. Klein a dit qu'il s'attendait à ce que le projet de loi soit adopté d'ici la fin de la semaine, et qu'il entre en vigueur à l'automne.

Les libéraux et les néo-démocrates ont conjugué leurs efforts pour mettre des bâtons dans les roues du gouvernement dans ce dossier.

Selon la leader du Parti libéral, Nancy MacBeth, il n'est pas surprenant de voir le gouvernement Klein chercher à accélérer le processus. « Ce gouvernement a peur de ce que les Albertains ont à lui dire », dit-elle.

Si elle est adoptée comme prévu, la loi prévoit notamment que les régies régionales pourront signer des contrats avec des cliniques privées, qui pourront effectuer des chirurgies mineures payées par l'État et qui seront autorisées à accueillir des patients pour des séjours durant plusieurs jours.

# La télé, plus bouc émissaire que source de la violence

## Le Bloc québécois exagère, dit le chercheur Guy Paquette

ALAIN BOUCHARD

Le Soleil

■ QUÉBEC — Selon le chercheur Guy Paquette, la télévision est plus le bouc émissaire de la violence sociale qu'elle en est la source. Et, dans cette perspective, la campagne que mène actuellement le Bloc québécois contre la violence à la télé constitue « une croisade exagérée », a-t-il déclaré au SOLEIL hier.

Paquette est l'un des deux professeurs de l'Université Laval, avec Jacques De Guise, dont le jeune député bloquiste de Rosemont Bernard Bigras (voir autre texte) aime bien utiliser une récente étude sur la violence télévisée afin de mousser sa campagne contre celle-ci.

Il l'a fait à nouveau, hier, mais tout en admettant du même souffle que la recherche en question n'établit jamais de lien entre la violence à la télévision et la violence sociale.

La violence télévisée a augmenté de 50% entre 1993 et 1999, ont constaté les deux chercheurs. Mais point final.

« Notre mandat n'était pas d'aller plus loin », rappelle Paquette.

Ce dernier pense même que la violence sociale aurait plutôt eu tendance à diminuer, durant toutes ces années. Sauf que sa répercussion instantanée à la télévision, dit-il, contribuerait à créer l'impression contraire. « L'image de la violence, que renvoie la télévision, explique Paquette, a l'effet d'insécuriser le téléspectateur. Et il lui faut trouver un coupable. Donc, c'est la télé. »

Plus encore, illustre l'universitaire, le reflet télévisé d'un simple acte isolé peut même amener le commun des

mortels à voir soudainement un geste agressif dans ce qui était auparavant une malheureuse manoeuvre insouciance. Comme, par exemple, ce qui fut récemment baptisé la rage au volant.

Les chercheurs les plus convaincus des effets négatifs de la violence télévisée n'ont réussi qu'à en situer la mesure entre cinq et 15%, indique Guy Paquette. Tandis que les autres, plus sceptiques, la situent autour de trois seulement.

Mais là où celui-ci donne cette fois raison au député Bigras, c'est lorsqu'il reproche aux télédiffuseurs canadiens de ne pas avoir respecté le code de bonne conduite qu'ils s'étaient donné, au début des années 90. Notamment en ce qui a trait aux heures de télédiffusion des émissions violentes.

« Ce gens-là ont voulu avoir l'air très consciencieux en se donnant un code extrêmement sévère, dit Paquette. Mais justement, il l'était trop pour être respecté. Et il fut effectivement mas-



Le député Bernard Bigras explique son point de vue en présence du maire L'Allier et de la députée Christiane Gagnon.

### AUTRE TEXTE

□ L'éducation plus efficace, mais il faut la faire A 16

## SURPLUS DES RÉGIMES DE RETRAITE

## Les retraités de l'État délaissent le recours collectif

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC—L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) a décidé de mettre en veilleuse son intention de recourir aux tribunaux dans l'espoir de récupérer la part de ses 15 250 membres dans les surplus des régimes de retraite.

Pour le président de l'AQRP, Rosaire Frigault, l'aventure juridique aurait coûté un bras à l'association.

« Il fallait tenir compte de notre capacité de payer et de nos chances de pouvoir obtenir le droit de déposer un recours collectif », a-t-il expliqué au SOLEIL. « Nous avons déjà dépensé 198 000 \$ pour obtenir un avis juridique qui nous révèle très clairement que nos chances d'obtenir le feu vert de la cour pour entreprendre un recours collectif ne sont que de 10% ».

Il a indiqué que la démarche en recours collectif aurait coûté entre 250 000 \$ et 300 000 \$. L'affaire risquait de se rendre jusqu'en Cour suprême et les coûts auraient alors atteint tout près du million \$.

« Nos conseillers juridiques ont affirmé que nous ne possédions aucune assise jurisprudentielle permettant de penser que nous pourrions gagner notre cause », a-t-il ajouté.

En février, le conseil d'administration de l'AQRP a donc unanimement décidé de suspendre les démarches entamées avec les avocats et les actuaires. L'association opte plutôt pour la sensibilisation des parties négociantes — gouvernement et syndicats — au sort des retraités qui n'ont pas un mot à dire sur l'utilisation des surplus des régimes de retraite.

De plus, l'AQRP est associée à la lutte menée par plusieurs regroupements de retraités contre le projet de loi 102. « Nous profitons de la cabale que nous menons avec l'Alliance des associations de retraités pour mettre de l'avant notre dossier », a souligné M. Frigault.

## « RECU » CONTESTÉ

La décision des administrateurs de l'AQRP ne fait pas l'unanimité au sein des retraités. Des membres du comité de retraite de l'AQRP désapprouvent totalement le « recul » de leur association et font campagne pour mobiliser les membres contre la décision du conseil d'administration.

« C'est simple, l'AQRP craint de se froter au gouvernement devant la cour. Pour justifier son geste, elle fait peur aux membres en disant que ça va coûter trop cher », a soutenu l'un des contestataires, Gaétan Langlois.

« Il faut faire respecter nos droits, et c'était par le recours aux tribunaux que nous pouvions le faire. Aujourd'hui, malheureusement, il est trop tard pour que nous entrepreneurs quoi que ce soit pour récupérer notre part des 800 millions \$ qui ont été utilisés en 1997 pour le Programme de départs volontaires », a ajouté M. Langlois, en soulignant que le conseil d'administration avait « outrepassé ses droits » en se substituant à l'assemblée générale pour décider de renoncer au recours collectif.

Selon les membres du comité de retraite, un deuxième avis juridique n'aurait coûté que 10 000 \$ et il aurait permis à tous les membres d'avoir tous les éléments en main pour décider de la suite des choses. Par ailleurs, les contestataires jugent que l'association raconte des histoires en disant espérer faire pression sur les parties négociantes afin que la voix des retraités se fasse dorénavant entendre lors des négociations. « C'est clair, nous n'avons aucun pouvoir de négociation avec le gouvernement. C'est pourquoi le recours aux tribunaux constituait le chemin à privilégier ».

Selon Gaétan Langlois, « ça risque de brasser », le 8 juin, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'AQRP. « Des associations régionales ont déjà adopté des résolutions de blâme à l'endroit du conseil d'administration ».

Le président de l'AQRP dit que l'on ne peut pas empêcher la contestation au sein d'une association. Il tient toutefois à préciser que le recours aux tribunaux n'a pas été écarté à tout jamais. « C'est vrai que les délais sont expirés en ce qui a trait aux 800 millions \$, mais il reste encore trois ans pour tenter d'aller récupérer notre partie des surplus — environ 400 à 500 millions \$ — qui ont été utilisés pour bonifier le régime de retraite dans le cadre des dernières négociations dans le secteur public ».

D'ici là, l'AQRP espère être en mesure de convaincre d'autres associations de retraités du secteur public de l'accompagner dans une éventuelle démarche juridique.

## CONGRÈS DU PQ

## Lucien Bouchard est dans l'impasse comme jamais, selon Stéphane Dion

OTTAWA (PC) — Le Parti québécois a beau tenter de relancer le concept du partenariat et remettre l'indépendance à l'ordre du jour, il continuera à se heurter à la volonté des Québécois de rester des Canadiens, juge le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui réagissait hier aux résultats du congrès péquiste du week-end.

À son avis, le premier ministre Lucien Bouchard et le PQ sont dans un cul-de-sac, ils le savent très bien. Le renvoi de la Cour suprême est explicite: la prochaine question référendaire devra être claire, ce qui amenuise toute chance de succès pour le PQ, croit M. Dion.

« Ce à quoi on a assisté (au cours de la fin de semaine), c'est la tentative désespérée d'un parti de vouloir garder son concept confus de partenariat, plus confus que jamais, parce qu'il se heurte à la volonté des trois quarts des Québécois, qui confirment, sondage après sondage, qu'ils sont fiers d'être Canadiens », a commenté M. Dion, à sa sortie de la Chambre des communes. « L'heure des astuces est terminée, a-t-il poursuivi. C'est contre la Cour suprême, c'est contre les droits des gens et c'est contre la justice (...) Vous voulez faire l'indépendance: posez une question claire sur l'indépendance ».

Par ailleurs, M. Dion a ridiculisé l'idée lancée par son homologue québécois, Joseph Facal, d'inviter des observateurs internationaux lors d'un éventuel référendum. Élections Canada, a-t-il ironisé, devrait être placé en tête de liste, puisque l'agence a fait ses preuves partout à travers le monde.

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, était heureux des résultats du congrès de la fin de semaine. « Ça va dans le même sens que notre congrès de janvier dernier: mettre la souveraineté comme priorité », a-t-il dit.

## MISSION COMMERCIALE À BOSTON

## Jean Chrétien vante les Maritimes

Mais les PM Binns et Tobin parlent d'un service aérien pourri

BOSTON (PC) — Devant un parterre de quelque 500 gens d'affaires de la Nouvelle-Angleterre, le premier ministre Jean Chrétien a fait la promotion des provinces maritimes et de leurs produits, hier.



Le premier ministre Chrétien était de bonne humeur pour la prise des photos...

Accompagné par les premiers ministres des provinces de l'Atlantique, M. Chrétien a rappelé aux Américains que l'est du pays était un endroit idéal où se procurer, notamment, du saumon fumé et de l'équipement informatique.

Mais une fois les beaux discours terminés sur les précieux échanges commerciaux entre les deux pays, les premiers ministres de ces provinces ont profité de l'occasion pour dénoncer les barrières commerciales dressées par Ottawa, dont la piètre qualité du service de transport aérien présentement offert dans leur région.

Selon eux, la qualité du service de transport aérien a décliné dans l'est du pays, depuis qu'Air Canada a pris le contrôle de Canadien.

« Le service aérien dans les provin-

ces de l'Atlantique est pourri. C'est le maillon faible dans la chaîne du transport », a dit le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns.

La pauvreté du transport aérien présente un frein à l'expansion économique de la région, a renchéri le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin. « Nous voulons faire partie de la concurrence et gagner. Nous ne sommes pas intéressés à être cette jolie et pittoresque région du pays qui reste derrière les autres », a-t-il soutenu.

MM. Binns et Tobin participaient à une conférence de presse, don-

née hier avec le premier ministre Chrétien, à l'issue de la première journée d'une mission commerciale dans

les États de la Nouvelle-Angleterre.

À propos du transport aérien, M. Chrétien a répliqué à ses homologues provinciaux en disant qu'il souhaitait qu'un projet de loi déposé aux Communes contraigne Air Canada à respecter les engagements pris par la direction au moment de la prise de contrôle de Canadien.

Plus tôt, M. Chrétien avait vanté les mérites des provinces maritimes auprès des gens d'affaires américains en disant que dans cette région du pays on trouvait des ressources énergétiques à bon prix, un fardeau fiscal concurrentiel, une main-d'œuvre qualifiée, un système sophistiqué de télécommunications et des services de santé à meilleur prix que ce qu'on trouve aux États-Unis.

« D'ici cinq ans, le fardeau fiscal imposé aux entreprises sera allégé. Le taux d'imposition prévu pour les industries manufacturières sera moins élevé que celui présentement en vigueur aux États-Unis », a-t-il fait valoir.



... et le PM Binns tout autant.

# L'ÉVÈNEMENT LES EXPLORATEURS MONTANA

★★★★★  
Sécurité cinq étoiles\*

Elle a soif d'aventure, pas d'essence.

Prix de la fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence au Canada!

ENERGUIDE



248 \$/mois  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
1,9% à l'achat ou à la location\*\*

## Options de paiement

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	379 \$
2 174 \$	318 \$
4 625 \$	248 \$

- Moteur 3400 V6 de 3.4 L de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Lecteur de disques compacts

Encore plus à explorer avec la Montana Sport.

Options de paiement	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	413 \$
1 921 \$	358 \$
4 373 \$	288 \$

288 \$/mois  
Location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
1,9% à l'achat ou à la location\*\*



Pour 288 \$ par mois et pour un temps limité, obtenez la Montana Sport avec en plus, les équipements suivants :

- Glaces teintées foncé • Téléverrouillage • Lève-glaces électrique
- Porte-bagages • Roues en aluminium • Peinture 2 tons
- Groupe performance sport • Configuration 7 places incluant 4 sièges baquets

## Montana. La passion de conduire.

La General Motors garantit la disponibilité de tous les véhicules qu'elle annonce. Si votre concessionnaire n'a pas en inventaire le modèle annoncé ou qu'il ne peut le trouver pour vous, veuillez appeler au 1 800 463-7483 et nous vous aiderons à vous le procurer.

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Montana: 2UN16.R7R et Montana Sport: 2UN16.ISC.R7N. Photos à titre indicatif seulement. Support, vélos et kayak non inclus. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour Montana: 14 115 \$ et Montana Sport: 16 495 \$, taxes en sus. \*\* Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois et aussi disponible jusqu'à 36 mois à la location. \* Transmission automatique 4 rapports moteur V6 3400. \*\* Test effectué par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. \*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

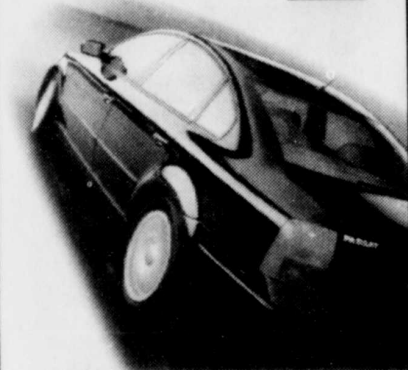


Du 29 juin au 9 juillet



Une grande  
Allemande.

# PASSAT



Un tout  
petit prix.

**379 \$**  
PAR  
MOIS\*

LOCATION 36 MOIS  
PASSAT GLS 2000

OU TAUX DE FINANCEMENT DE 6,9 %

\* L'offre s'applique à une Passat GLS 2000 neuve, 5 vitesses. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 485 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de VW Finance. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen du Québec. Plus de 25 composantes de tous les véhicules Volkswagen sont burinées.

Êtes-vous fait  
pour Volkswagen?

quebec.vw.com ou 1 888 ROULE VW

## Le tourisme se porte bien grâce... aux Québécois

MONTRÉAL (PC) — Pour l'année 1999, 20 millions de touristes ont visité le Québec, une hausse de 6,2% par rapport à l'année précédente.

Comparativement à l'année 1998, plus de Québécois et de Canadiens des autres provinces ont voyagé au Québec, respectivement 6% et 7%, a souligné hier le ministre québécois du Tourisme, Maxime Arseneau, en conférence de presse.

Le nombre d'Américains a augmenté à peu près dans la même proportion mais ils ont dépensé davantage que l'année précédente, 10,5% de plus. Les 2,2 millions d'Américains qui nous ont visités ont dépensé un petit peu plus d'un milliard \$.

Du côté du tourisme international, après une stagnation de deux ans, le Québec a connu une hausse de 5,6% du nombre de touristes qui ont dépensé 10,5% de plus que l'année précédente, ce qui a porté les dépenses à 1 milliard \$.

Malgré tout le Québec enregistre un déficit au plan touristique, les Québécois dépensant davantage à l'étranger que les étrangers ne le font sur le territoire québécois. Le déficit a été de 343 000 \$ en 1999, une baisse pour la sixième année consécutive.

Même si elle est peu nombreuse, la clientèle européenne fait saliver les organismes touristiques qui savent bien que les

touristes américains et en provenance d'outremer dépensent davantage que les Québécois et les autres Canadiens.

Les Québécois ont beau constituer 68% des touristes au Québec, ils sont responsables que de seulement 39% des dépenses. En comparaison, les touristes en provenance d'outremer représentent 6% des touristes au Québec mais leurs dépenses représentent 23% tandis que les Américains qui constituent 11% des touristes au Québec sont responsables de 22% des dépenses.

Quand vient le temps pour le gouvernement et les associations touristiques d'investir en publicité pour faire de la promotion touristique, il est clair qu'ils visent les deux cibles.

Près de la moitié du budget de publicité (soit 4,4 millions \$) vantant les mérites du Québec comme destination touristique vise les Québécois. D'autant plus que plusieurs régions touristiques dépendent presque entièrement d'eux, ignorés qu'elles sont des Canadiens des autres provinces, des Américains et des Européens.

Selon le ministre québécois du Tourisme, Maxime Arseneau, aux îles-de-la-Madeleine, par exemple, les Québécois représentent entre 85% et 90% de la clientèle tandis qu'en Gaspésie, ils sont plus de 80% des touristes, tout comme en Abitibi.

## Expulsée de Haïti

Le gouvernement haïtien a annoncé hier avoir pris un ordre d'expulsion à l'encontre de la directrice en Haïti de la Fondation internationale des systèmes électoraux (IFES), la Canadienne Micheline Bégin, jugée « indésirable » après un rapport sur les élections. Le premier ministre haïtien, Jacques Édouard Alexis, a précisé que Micheline Bégin avait précédé l'ordre du gouvernement et avait déjà quitté Haïti. Il a ajouté que l'intéressée avait été déclarée « indésirable » à la suite de la publication d'un rapport à Washington, où est basé l'IFES, accusant certains experts du Conseil électoral provisoire (CEP) de collusion avec le parti de l'ancien président Jean Bertrand Aristide (1991-1996), la famille Lavalas, et l'actuel président René Préval. Selon le rapport, ceux-ci auraient cherché « par tous les moyens à repousser la date des élections en s'appuyant sur les arguments de ces techniciens » lors d'une réunion tenue au Palais présidentiel en présence de M<sup>me</sup> Bégin. Pour le premier ministre Alexis, ces accusations constituent « un affront ». (AFP)

## Liste des commerçants

INSCRITS AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

en date du 3 mai 2000

### QUÉBEC ET L'EST DU QUÉBEC

Le programme « Brancher les familles sur Internet » du gouvernement du Québec vous permet d'accéder à Internet à prix réduit et de bénéficier d'une aide financière pour la location ou l'achat d'un ordinateur. Il s'adresse aux familles recevant un montant d'allocation familiale versée par la Régie des rentes du Québec. Seuls les fournisseurs Internet et les détaillants d'équipements informatiques ayant obtenu un numéro d'inscription du ministère de l'Industrie et du Commerce sont autorisés à offrir ce programme. En voici la liste:

#### Fournisseurs de services Internet

##### 01 Bas-Saint-Laurent

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
Meubles Y. Simard inc. (418) 862-2887  
Ordina Shop (418) 354-2004  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000

##### 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
Coopérative étudiante de l'UQAC (418) 545-5009  
Digicom (418) 668-9999  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
Société d'Initiatives au Travail et à l'emploi (SITE) (418) 239-0200  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

##### 03 Québec

Accès Communications Internet Inc. (418) 524-5458  
AEI Internet (418) 266-0581  
Avantage.com inc. (418) 650-1610  
Cybermétique Technologie MR Inc. (418) 656-0622  
Dumoulin électronique Infor. (418) 534-3281  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
INFOWIN (418) 650-9094  
Inter.net 1-800-920-7873  
La Clef de Sol inc. (418) 627-0940  
Le Groupe Mediom inc. (418) 540-7474  
MEG ELECTRONIQUE INC (418) 665-2344  
Oricom Internet Inc. (418) 683-4557  
PUB 2000.Com inc. (418) 266-0180  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511  
Vif Internet (514) 353-9989  
Webnet Inc. (418) 522-4426

##### 09 Côte-Nord

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
Fjord-Net (418) 235-4444  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
Internet -BBSI inc. (418) 968-4433  
Internet Haute Côte-Nord (418) 236-1276  
Service Micro Technique Sympatico (Bell) (418) 589-4730  
YES Virtuel inc. (418) 294-2204

##### 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Duclos Câble Vision Itée (418) 986-2057  
Erso informatique inc. (418) 368-5434  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
Meuble du Banc (418) 269-7470  
Myg Informatique Inc. (418) 368-3055  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

##### 12 Chaudière-Appalaches

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
Globetrotter (Quebec) 1-800-520-4562  
Info Maniac (514) 598-1455  
Internet Victoriaville (418) 335-3060  
Sogetel 1-800-561-3703  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### Détaillants d'équipements informatiques

01 Bas-Saint-Laurent  
Ameublements Tanguay - Rivière du Loup 1-800-510-4511

Ameublements Tanguay - Rimouski (418) 725-4411  
Dumoulin Rivière-du-Loup (418) 862-8532  
Electro-Informatique V.I.P. inc. (418) 756-6847  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Service (418) 851-2598  
Informidata Inc. (418) 562-3359  
Le Centre musical de Rimouski inc. (418) 723-2039  
Le National de Québec (418) 722-0414  
Les Services Informatiques (418) 862-9884  
Maximum inc. (418) 629-4437  
Librairie d'Amqui inc. (418) 862-5020  
Nadeau Clavigraph (1985) Inc. (418) 354-2004  
Ordina Shop (418) 562-5955  
Papeterie du Futur (418) 724-5037  
PG Systèmes d'Information inc. Rivière-du-Loup Clavigraph Itée (418) 862-7234

02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Ameublements Tanguay - Chicoutimi (418) 698-4411  
Bureau en Gros - Chicoutimi (418) 543-3477  
Coopérative étudiante de l'UQAC (418) 545-5009  
Costco Canada Inc. 1-800-463-3783  
Electronique Alma & St-Hilaire inc. (418) 662-6432

(418) 258-3843  
Equipement Informatique Saguenay (418) 548-0877  
Expertise Informatique 2000 Inc. (418) 678-2999  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Informatique RF (418) 697-1276  
JM Informatique (418) 343-2665  
L'Ord' Nation (418) 348-6876  
Le National de Québec (418) 662-9167  
Megamax (418) 549-6734  
Microtabe inc. (418) 698-6342  
Norian informatique (418) 276-8791  
PC-Doc Ordinateurs (418) 547-7879  
Périmom enr. (418) 679-0668  
Projetech DM (418) 275-3819  
Reset Infonet (418) 547-0242  
Roberval Micro Informatique Inc. (418) 275-6339  
R.S. Informatique Inc. (418) 275-3475  
Stéréo Plus Dolbeau (418) 276-8875  
Stéréo Plus Roberval (418) 275-4239  
Stéréo Plus St-Félicien (418) 679-5408

##### 03 Québec

Accès Communications Internet Inc. (418) 524-5458  
Ameublements Tanguay - Beauport (418) 667-6282  
Ameublements Tanguay - Les Saules (418) 871-4411  
Boulevard Produits de bureau inc. (418) 822-1000  
Bureau en Gros - Québec (418) 622-5044  
Bureau en Gros - Sainte-Foy (418) 652-8300  
Centre d'ordinateur Speedy Bit (418) 877-0394  
Compucentre Fleur de Lys (Informatique VRM) (418) 524-4911  
Costco Canada Inc. 1-800-463-3783  
Dumoulin électronique Infor. (418) 534-3281  
Équipements GMM inc. (418) 665-8492  
Eric Tardif Bureautique (418) 864-0360  
Global informatique (418) 666-8896  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Infokit inc. (418) 688-4249  
INFOWIN (418) 650-9094  
La Clef de Sol inc. (418) 627-0940  
Lavoie Technique (418) 435-5026  
Le Musicien d'Oz inc. (418) 527-5151  
Le National de Québec (418) 686-6366  
MEG ELECTRONIQUE INC (418) 665-2344  
Micro Logic (418) 658-6624

Micro Logic Campus (418) 656-7002  
Ordi Plus inc. (418) 883-6005  
Profax Informatique inc. (418) 687-5600  
PUB 2000.Com inc. (418) 266-0180  
Selectronic Inc. (418) 687-4545  
Selectronic Inc. (418) 658-4535  
Services Micro-Bureautique (418) 337-3611  
Système Haute Fréquence 9085-7947 Québec inc. (418) 875-3434  
Tanguay Electronique (418) 850-0111  
TechnoSoft Gagné (418) 658-2131  
Virtual PC/MAC enr. (418) 692-2395  
Webnet Inc. (418) 522-4426

##### 09 Côte-Nord

Bureau en Gros - Sept-Îles (418) 962-8988  
Consultation Cote Nord (418) 294-2448  
Consultation Cote Nord (418) 962-8988  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Internet Haute Côte-Nord (418) 236-1276  
Les systèmes Hi-Tech inc. (418) 294-2111  
Micro Centre Sept-Îles Inc. (418) 962-2255  
Ordinateur Haute Côte-nord (418) 231-2891  
Service Micro Technique (418) 589-4730

##### 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Erso informatique inc. (418) 368-5434  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
IntelSoft Informatique - Cloridorme (418) 395-2082  
IntelliSoft Informatique - Gaspé (418) 368-7549  
Meuble du Banc (418) 269-7470  
Myg Informatique Inc. (418) 368-3055

##### 12 Chaudière-Appalaches

Ameublements Tanguay - Lévis (418) 833-4511  
Ameublements Tanguay - Saint-Georges de Beauce (418) 226-4411  
Bureau en Gros - Lévis (418) 833-7547  
Bureautique Guy Drouin (418) 228-2013  
Cyber 3D (418) 335-4055  
Double Click (418) 449-3821  
Expertise Doyon Services enr. (418) 831-6172  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Maniac (418) 598-1455  
Informatique Napert Ltée (418) 387-2864  
Informatique Omicron St-Agapit (418) 888-3334  
Informatique Pouliot enr. (418) 386-3306  
Internet Victoriaville (418) 335-3060  
La Coopérative Étudiante du Cégep Lévis-Lauzon (418) 835-0383 #102  
Le National de Québec (418) 227-7797  
MCS Informatique Inc. (418) 561-6338  
Micro Beauce Inc. (418) 582-3418  
Micro Hi-Tech inc. (418) 881-4007  
MicroAge St-Georges (S.I.G. Beauce inc.) (418) 227-2197  
Répar-Action Informatique T.M. (418) 334-1076  
Selectronic Inc. (418) 226-4226  
Système Electronique Larivière Inc. Dumoulin St-Georges (418) 228-2676  
Tech-Info 98 Enr. (418) 248-3006  
Visionic (418) 227-4302

#### Comment bénéficier du programme?

- Conservez la liste des commerçants participant au programme.
- Obtenez une attestation démontrant que vous recevez l'allocation familiale. Pour éviter la coque, faites votre demande d'attestation par écrit à Programme Brancher les familles sur Internet en remplissant le bon de commande. Nous vous ferons parvenir votre attestation au cours des prochaines semaines. Si jamais vous n'êtes pas admissible au programme, un préposé communiquera avec vous dans les prochains jours.

N.B. Il est important que le nom et les coordonnées transmis soient ceux du bénéficiaire de l'allocation familiale et non ceux du conjoint.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2001 pour vous inscrire et pour bénéficier par la suite de l'aide financière pendant deux ans.

#### L'aide accordée

- 75% des coûts d'accès à Internet pendant deux ans, jusqu'à un montant maximum de 200 \$ par année.
- Un montant de 250 \$ maximum par année, durant deux ans, pour la location d'un ordinateur multimédia, ou
- Un montant de 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur multimédia.

N.B. L'aide financière est accordée par le fournisseur ou le détaillant d'équipements informatiques

#### Bon de commande DEMANDE D'ATTESTATION

Nom du bénéficiaire de l'allocation familiale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_  
Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_  
Signature du bénéficiaire : \_\_\_\_\_

Veillez retourner à :  
Programme Brancher les familles sur Internet  
C.P. 7777 Québec (Québec) G1K 7T4

Québec

Québec  
Industrie et  
Commerce

## EN BREF

## Projet d'un parc industriel Israël-Québec-Palestine

Le prix Nobel de la paix et ministre israélien de la Coopération régionale, Shimon Peres, a annoncé dimanche à Montréal, en compagnie du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, la création d'un parc industriel tripartite Israël-Palestine-Québec dès la signature du traité de paix Israël-Palestine. La figure emblématique d'Israël, celui-là même qui a lancé les pourparlers d'Oslo en 1992 et obtenu le prix Nobel de la paix pour cette initiative en 1994, a ensuite déjeuné avec le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie du Québec, Bernard Landry, entouré du consul général d'Israël à Montréal, Schlomom Avidal, et de deux autres dignitaires israéliens, pour discuter des termes de cette nouvelle entente. (PC)

## Handicapé tué

Un piéton a été happé mortellement par un véhicule lourd hier matin alors qu'il s'apprêtait à traverser la route 112 à Weedon, en Estrie. La victime, Raymond Faucher, âgée de 62 ans, était sourd, muet, et souffrait également de problèmes de vision. Le conducteur du camion a indiqué qu'il avait bien vu le piéton, mais qu'il croyait que ce dernier allait attendre avant de s'engager sur la voie. Lorsque la victime a poursuivi sa route, le conducteur a bien tenté de freiner pour éviter l'impact mais en vain. «Le camionneur a vu l'homme qui se trouvait au milieu de la chaussée. À Weedon, les gens étaient habitués de le voir. Il levait la main pour faire signe qu'il traversait. Mais le camionneur a plutôt pensé qu'il le saluait», relate l'agent Serge Dubord, relationniste à la Sûreté du Québec. Le camionneur, un homme de 29 ans de Saint-Edwidge, circulait à une vitesse réglementaire, mais lorsqu'il a tenté de freiner son poids-lourd, il était trop tard. (PC)

## Deux cadavres

Deux cadavres ont été découverts à quelques heures d'intervalle, hier, dans la région de Montréal. À 13h30, un premier corps a été repéré dans le canal Lachine, à la hauteur de LaSalle, dans l'ouest de l'île de Montréal. C'est un homme qui faisait l'entretien de la piste cyclable dans ce secteur qui a aperçu le cadavre. Un deuxième corps a été découvert plus tard dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, dans le Vieux-Port de Montréal.

## Amende de 7000\$ à un harceleur

MONTREAL (PC) — Un résident de Lachine, Kevin Birkett, devra payer 7000\$ en dommages moraux et exemplaires à une femme qui travaillait sous ses ordres et qu'il a harcelée sexuellement, vient de trancher le Tribunal des droits de la personne.

La femme a été embauchée le 16 décembre 1997 à titre de représentante en télémarketing pour la compagnie Posicom inc. Le superviseur Kevin Birkett a commencé par demander à cette employée d'utiliser un ton de voix «particulier» pour exciter sexuellement la clientèle. Puis, le 2 février 1998, Birkett questionne la femme sur ses habitudes sexuelles, et lui réclame un massage du cou. La femme s'exécute avec quelques hésitations. Mais ce n'est pas assez pour cet homme qui s'allonge et demande à la femme de lui masser les fesses.

Comme elle refuse, Berkitt lui prend la main et la force à le toucher aux fesses. Elle proteste. Birkett éteint la lumière du bureau, l'étreint, lui saisit les fesses et tente de l'embrasser de force. La femme réussit à se libérer et profite de l'arrivée d'un collègue pour sortir du bureau et rentrer chez elle.

Traumatisée, la femme n'ose plus retourner au travail, mais avec le support de collègues, elle reprend quand même son emploi. Elle constate toutefois que l'attitude de Berkitt a changé. Il est froid et distant, et lui impose des conditions de travail différentes des autres pour lui rendre la vie difficile. Le 18 mars 1998, Berkitt congédie la femme au motif que son rendement est insatisfaisant.

C'est à ce moment que la femme a avisé le supérieur de Berkitt. Ce dernier a été congédié illico, alors que la femme a été réembauchée. Elle a porté plainte au Tribunal des droits de la personne le 9 avril 1998.

L'audience s'est tenue en l'absence de Berkitt, qui n'a pas comparu. Mais le Tribunal des droits de la personne a estimé que le témoignage de la plaignante était logique, cohérent et crédible.

«La jurisprudence définit deux principales formes de harcèlement sexuel, soit le harcèlement du chantage au travail, et le harcèlement du milieu de travail hostile. Dans le cas présent, il s'agit du harcèlement du chantage au travail», écrit le juge Simon Brossard.

## Début du procès du député Ramsey, accusé de séquestration

MELFORT, Saskatchewan (PC) — Le député albertain Jack Ramsey s'est de nouveau retrouvé devant un tribunal, hier, lors de la première journée d'un procès pour séquestration d'une adolescente.

Selon le témoignage de la plaignante, maintenant âgée de 45 ans, les événements se seraient produits en janvier 1970 dans la petite communauté de Pelican Narrows, dans le nord de la Saskatchewan, où Ramsey était caporal de la Gendarmerie royale du Canada. La dame, qui était alors âgée de 15 ans, a raconté que Ramsey lui avait demandé de retirer ses sous-vêtements sous la menace d'une arme à feu.

«Il m'a dit que si je tentais de fuir, il me tirerait dans le dos», a-t-elle raconté au juge.

Ramsey, qui a depuis quitté la GRC et s'est fait élire député du Parti réformiste à la Chambre des communes, a plaidé non coupable à l'accusation de séquestration. Dans une déclaration sous serment faite à la police, il a dit ne pas se souvenir de cette femme ou de cet incident.

La semaine dernière, Ramsey a écopé une sentence d'emprisonne-

ment de neuf mois pour tentative de viol à l'endroit d'une adolescente de 14 ans, survenue dans la même communauté de Pelican Narrows, en 1969. Il est présentement en liberté sous caution en attendant que sa cause soit entendue en appel.

Lors de son témoignage, hier, la plaignante a dit qu'elle faisait la lessive à la maison quand Ramsey s'est présenté à la porte pour lui demander pourquoi elle ne se trouvait pas à l'école. Il lui aurait ensuite demandé de l'accompagner aux quartiers de la GRC, qui se trouvaient à quelques maisons de là.

Dans les locaux de la GRC, Ramsey lui aurait demandé de retirer sa culotte et de se coucher par terre. «Je suis demeurée immobile en regardant le sol», a-t-elle raconté. Il l'aurait alors menacée, puis aurait quitté la pièce en disant qu'il allait surveiller la fournaise.

«Il m'a dit: «quand je vais revenir, je veux que tu sois par terre sans ta culotte», a-t-elle raconté au juge.

Lorsque Ramsey est revenu dans la pièce, elle n'était toujours pas couchée au sol, a-t-elle dit. Il l'aurait finalement laissée partir, après que des bruits de pas eurent été entendus.

## Discrimination pour une grossesse et pour un logement

MONTREAL (PC) — Le propriétaire du Bar Sept-Îles vient d'être condamné à verser 3000\$ à une employée dont il a voulu modifier à la baisse les heures de travail à son retour d'un congé de maternité. Un locataire de Laval devra verser 3500\$ à une prestataire de l'aide sociale à qui il a refusé de louer un logement.

Voilà deux décisions rendues récemment par le Tribunal des droits de la personne. Le restaurateur en question a reconnu que la modification envisagée du nombre d'heures de travail de sa serveuse régulière n'était justifiée par aucune raison économique.

Dans son jugement, le Tribunal des droits de la personne a rappelé que le droit au congé de maternité implique comme corollaire essentiel le droit à la réintégration dans l'emploi régulier.

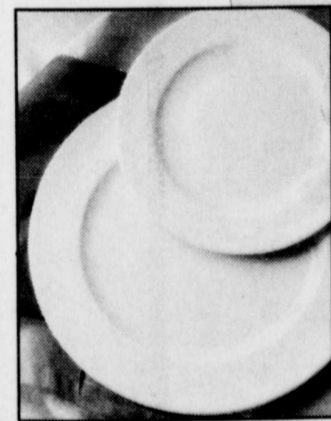
En clair, l'employeur ne peut décider de changer les conditions de travail de son employée parce qu'il préfère attribuer son poste régulier à la remplaçante, signale le tribunal. Dans le cas du lo-

cauteur d'un logement, Pierre Latreille, il est condamné à verser 3500\$ à une femme dont il n'a pas voulu comme locataire parce que celle-ci était prestataire de la sécurité du revenu.

La dame a visité l'appartement avec sa fille et son copain. Elle a dit vouloir le louer. En voulant vérifier ses capacités de payer, M. Latreille a appris que sa locataire potentielle vivait de prestations d'aide sociale. Devant le tribunal, M. Latreille a soutenu que son refus de louer à la dame en question ne reposait que sur son appréhension d'avoir du mal à se faire payer et que cela n'avait rien à voir avec sa condition sociale.

Par contre, il a indiqué que «tant et aussi longtemps que le gouvernement ne garantira pas le paiement des loyers des prestataires de la sécurité du revenu, il ne leur louera pas ses logements. «Plutôt que de s'en remettre à un examen individualisé de la capacité de payer le loyer demandé, M. Latreille a préféré s'en remettre à des préjugés», peut-on lire dans le jugement.

**Vente Anniversaire**  
Rabais sur un grand choix de marchandise à prix courant en magasin.



4 couverts modèle Klondike  
Signé ONEIDA 79\$ **55\$**

Autres spéciaux tels que:

30% reproductions

30% nappes

25% verrerie

à prix courant et bien d'autres

**Renaud & cie**  
L'expérience à votre service

82, rue St-Paul, Québec  
692-0122

355, rue Marais, Vanier  
(voisin de Tomas Tam)  
681-1944

## DÉCOUVREZ LE LIVRE RENCONTRE AVEC L'HUMAIN...

Ce recueil de textes et de pensées accompagné de photographies est disponible en librairie au coût de 15,00\$. Information : 651-8885

Rencontre avec l'humain

Excellente idée cadeau pour la fête des Mères!



N'essayez pas de faire des choses extraordinaires, mais faites intensément les choses ordinaires.

FONDATION GIGUÈRE

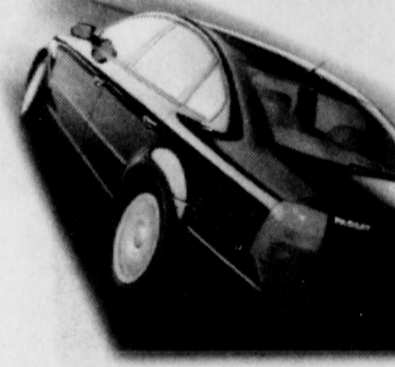
TOUT LE GOUVERNEMENT... D'UN SEUL CLIC!  
**www.gouv.qc.ca**  
au quotidien

Québecdic

Québec

Une grande Allemande.

# PASSAT



Un tout petit prix.

**379\$** PAR MOIS\*

LOCATION 36 MOIS  
PASSAT GLS 2000

OU TAUX DE FINANCEMENT DE 6,9%

\* L'offre s'applique à une Passat GLS 2000 neuve, 5 vitesses. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 485 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ de km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de VW Finance. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen du Québec. Plus de 25 composantes de tous les véhicules Volkswagen sont brûnées.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



quebec.vw.com ou 1 888 ROULE VW

## McGrady comparait pour un autre crime

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Déjà condamné pour trois meurtres, Michael Wayne McGrady doit comparaître aujourd'hui relativement à la mort du chauffeur de taxi Mark Gibbons, survenue en 1987.

McGrady purge déjà une peine à perpétuité pour le meurtre d'une femme de Moncton, commis en 1998, et, le mois dernier, il a été condamné pour les assassinats de deux Montréalais, perpétrés en 1991.

La comparution de McGrady a lieu en vue de son enquête préliminaire dans l'affaire du chauffeur de Saint-

Jean, a indiqué le policier Pat Bonner. Or, l'accusé a également été interrogé, hier, au sujet de James Lloyd Beyea, retrouvé poignardé à mort en 1988, dans un stationnement de cette ville.

« Nous l'avons interrogé pendant deux heures et l'enquête se poursuit, mais il n'a pas encore été accusé dans ce cas (celui de Beyea) », a ajouté M. Bonner.

McGrady, qui a grandi à Argyle, en Nouvelle-Écosse, et a ensuite vécu en vagabond, proclame avoir commis 16 meurtres, certains jusqu'à Vancouver et dans l'État de Washington voisin.

## Enquête du coroner sur un party rave fatal

TORONTO (PC) — Une enquête du coroner suit son cours à la suite du décès, l'automne dernier, d'un étudiant de l'Université Ryerson, Allan Ho, âgé de 20 ans, qui avait participé à un party rave et consommé de l'ecstasy, une drogue hallucinogène, peu avant son décès.

Un policier municipal avait tourné un film vidéo sur les lieux du rave, dans les heures qui ont suivi le décès d'Allan Ho. On peut y voir, notamment, des jeunes étendus sur un plancher en ciment.

Le détective Steve Correia décrit ainsi ce qu'il a vu: « Il y avait des jeunes de 16 à 25 ans. Ils portaient un habillement particulier: des vêtements trop grands pour eux aux couleurs vives et de grands chapeaux ».

Il a soutenu qu'on distribuait sur les lieux des suçons et des sucres pour bébés, et il en conclut que cela indiquait

une distribution généralisée d'ecstasy. « Le fait d'avoir quelque chose dans la bouche empêche les dents de grincer », une fois qu'on a pris la drogue, selon lui.

Le détective a dit qu'il n'avait pas vu les jeunes consommer d'alcool, sauf dans un coin à accès contrôlé. Il n'a pas vu non plus quiconque tenter de vendre de la drogue durant la soirée, et personne n'a donc été arrêté à ce sujet.

Les raves, des soirées de danse qui durent toute la nuit, ont fait l'objet dans le passé d'un certain nombre d'arrestations, relatives à la consommation ou au trafic de la drogue, et de quelques décès.

Le maire de Toronto, Mel Lastman, veut interdire la tenue de ces raves. On a par ailleurs répertorié au moins neuf décès en Ontario reliés à la consommation d'ecstasy.

## Retrouvé en forêt

Les policiers de la Sûreté du Québec ont finalement retrouvé sain et sauf l'homme de 51 ans qui avait été porté disparu en forêt dans la région de la Mauricie. L'homme a été repéré peu avant 14h, hier, par le pilote de l'hélicoptère de la Sûreté du Québec. Il avait trouvé refuge dans un petit camp en forêt. L'individu était allé faire une promenade en chaloupe, dimanche, en compagnie d'une femme, à Saint-Roch-de-Mékinac, lorsque l'embarcation a chaviré. Le couple a réussi à regagner la rive. L'homme a alors décidé d'aller chercher du secours, alors que sa compagne est demeurée sur place. Les secouristes ont retrouvé cette dernière hier matin. (PC)

## Une fillette de 4 ans découvre un obus

La petite Nikwan, 4 ans, aime bien s'amuser. Lorsqu'elle a trouvé un gros objet dans le sable, sa première réaction fut de le prendre dans ses mains. Le hic, c'est que son nouveau jouet n'était rien de moins qu'un obus. « L'objet ressemblait à une grosse bombe. On a tout de suite appelé les policiers », raconte Michèle Laflamme, la mère de la petite fille. L'obus a été trouvé, dimanche, vers 12h, à l'arrière du terrain de golf de l'Auberge Godefroy. Il était dans le sable tout près d'un pylône d'Hydro-Québec. Il n'était pas très loin du fleuve. Cet endroit est très fréquenté par les pêcheurs. D'ailleurs, M<sup>me</sup> Laflamme était en train de pêcher lorsque sa fillette a découvert l'obus. Heureusement, cet engin était tout à fait inoffensif, selon la Défense nationale. « C'est un obus de 76 millimètres de pratique. Il n'avait aucune charge. On m'a confirmé qu'il ne présentait aucun danger pour la population », a expliqué le capitaine Jean-François Marsolais, officier de permanence. L'engin mesurait environ 12 pouces de longueur et avait un diamètre de trois pouces. On estime que ce projectile, qui était passablement rouillé, se trouvait à cet endroit depuis environ cinq ans. (PC)

## L'accusé du meurtre d'une fillette avait demandé de l'aide

ABBOTSFORD, C.-B. (PC) — L'homme accusé de l'enlèvement et du meurtre d'une fillette en Colombie-Britannique avait demandé de l'aide psychiatrique quelques jours avant la disparition de l'enfant.

David Trott, qui est âgé de 20 ans, a déclaré à une juge de Cour provinciale, lors d'une audience de détermination de la peine, le 2 mai dernier, qu'il souhaitait voir un psychiatre, mais la liste d'attente était trop longue. Il était alors accusé d'agression, menaces et vol de véhicule.

Son avocat a aussi sollicité de l'aide pour son client, démontrent les documents déposés en cour.

La juge Susan Antifaev avait ordonné que Trott fasse l'objet d'une évaluation psychiatrique, mais le rapport de l'évaluation n'a pu être complété à temps pour le prononcé de la sentence, parce qu'aucun lit n'était disponible à l'Institut de psychiatrie médico-légale de la province.

La juge l'a libéré sous probation. Deux jours plus tard, Jessica Russell, neuf ans, disparaissait après avoir pris le chemin de l'école en compagnie de Trott. Son cadavre a été retrouvé samedi dans une roulotte incendiée. Trott a été arrêté par la police dimanche. Il a comparu en cour hier, où il a été formellement accusé de meurtre prémédité et d'enlèvement.

La semaine dernière, l'avocat de Trott, Daniel Henderson, a déclaré en cour que bien que son client ait passé beaucoup de temps en prison, il n'avait jamais reçu l'aide dont il avait besoin pour la série de problèmes mentaux dont il souffre, et le triste passé qui a été le sien.

Selon des évaluations antérieures, Trott souffre de paranoïa et d'hallucinations.

M<sup>r</sup> Henderson avait affirmé à la juge que Trott avait été maltraité et agressé sexuellement quand il était enfant, et qu'il souffrait du syndrome d'alcoolisme fœtal à la naissance. On a diagnostiqué chez lui une maladie à forme bipolaire, et il a besoin de médicaments et d'aide spécialisée.

# Ce printemps, je pars pour trois fois rien.



## focus LX 2000 berline

- Moteur de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Antidémarrage SecuriLock<sup>MC</sup>
- 5 passagers
- Siège du conducteur à hauteur réglable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Commande intérieure d'ouverture du coffre
- Rétroviseurs à réglage manuel
- Radio AM/FM stéréo

# 219\$ /mois

Location 36 mois  
Avec mise de fonds de 2 095 \$  
TRANSPORT INCLUS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR  
36 MOIS QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
2 095\$	219\$/mois
1 095\$	249\$/mois
0\$	284\$/mois

## exigez recevez



PRIX DE LA MEILLEURE VOITURE ÉCONOMIQUE DE L'ANNÉE

AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA



## VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



# L'affaire est bouclée! Deux des plus grandes entreprises d'aluminium ne font qu'une.

Qu'est-ce qu'il faudra pour être chef de file de l'industrie de l'aluminium au 21ème siècle? Tout ce qu'il fallait au 20ème siècle — et encore plus. La fusion d'Alcoa avec un autre grand nom de l'aluminium — l'entreprise Reynolds Metals — apporte une force renouvelée aux deux entreprises. La concentration sur les clients et l'excellence en matière de fabrication offertes par une main-d'œuvre plus importante, plus habilitée font d'Alcoa le fournisseur de choix de l'industrie sans contredit. Plus — Mieux — Plus rapidement. Alcoa. Ouvrant la voie. Fabriquant un aluminium meilleur que jamais.



## VIOLENCE À LA TÉLÉ

# L'éducation serait plus efficace, mais il faut la faire

Avec 200 canaux de télévision au Canada, impossible de contrôler à la source, dit L'Allier

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

QUÉBEC—«Je laisse mon garçon jouer avec son fusil, et je profite de l'occasion pour lui expliquer qu'une vraie arme peut tuer. Plutôt que de lui interdire l'objet, je l'éduque au moyen de l'objet.»

Le hasard faisant bien les choses, l'éducateur spécialisé Mario Rocheleau, de Gaspé, batifolait avec son fils David, dans le Parc de la Jeunesse de la basse-ville de Québec, hier avant-midi, lorsque le Bloc québécois y a transporté sa campagne contre la violence à la télévision, flanqué du maire Jean-Paul L'Allier et de représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Ce fils de cinq ans et demi s'amusaient alors avec un fusil de plastique fluorescent, comme il s'en vend des millions, chaque année, en Amérique du Nord. Influence de la télé?

«Il a le droit de jouer avec le fusil, a dit au SOLEIL Mario Rocheleau. Mais pas de le pointer sur le monde. Je le laisse aussi voir certaines émissions violentes en lui expliquant, par exemple, que le justicier est parfois justifié d'intervenir par la force. C'est beau, l'eau de rose, mais ce n'est pas la vraie vie.»

Ce Gaspésien alors de passage à Québec, en visite chez son frère, a aussi soutenu qu'il peut y avoir quelque chose de très pédagogique dans ce qui, au départ, peut paraître très cruel ou très

barbare. Comme par exemple le cancer qui lui a pris sa jeune femme de 33 ans, l'an dernier, et qui laissait en même temps David orphelin de mère.

«Je lui ai expliqué ce qu'était un cancer et comment il causait la mort, raconte l'éducateur. Il n'était pas question que je l'écarte du drame. Et c'est un peu comme ça que je procède, à propos de la violence télévisée.»

## TÉLÉ DURE À CONTRÔLER

Le jeune député bloquiste de Rosemont, Bernard Bigras, mène une campagne populaire et parlementaire à la fois, pour faire repousser toutes les émissions violentes au-delà de 21 h. Afin, dit-il «de protéger nos enfants».

Il brandit notamment, à l'appui de sa cause, une récente étude universitaire ayant démontré que la violence télévisée avait augmenté de 50% entre 1993 et 1999, au Canada, contrairement à ce qu'auraient dû s'attendre les téléspectateurs, à son avis, à partir des engagements sociaux convenus par les télédiffuseurs au début des années 90.

Bigras convient pourtant du fait que la télévision ne serait responsable que de cinq à 15% des comportements violents observés chez les enfants, comme le soutiennent certaines études américaines. «Il existe plusieurs autres sources de violence et il s'en ajoute sans cesse de nouvelles. Mais, dit-il, il faut les combattre une à une, à la hauteur de nos moyens.»

Le maire L'Allier, lui, s'en remet davantage à l'éducation qu'aux lois ou règlements, justement à cause de la multiplicité de ces sources. «Il est possible de capter 200 canaux de télévision au Canada seulement, dit-il. Il n'y a donc pas de règlements capables de tout contrôler ce qui sort de là. L'important est d'offrir aux enfants d'autres choix que la violence. Et ça commence à la maison.»

Le maire de Québec dit s'associer à la démarche du Bloc québécois à cause de l'occasion de débat qu'elle suscite, plus qu'à cause des objectifs législatifs qu'elle poursuit. Ses propres fils ont joué avec des fusils, comme le fait aujourd'hui celui de Mario Rocheleau. Et ils ne sont pas des meurtriers pour autant.

Une fillette de 10 ans, Gabrielle Baril, de l'école Harfang-des-Neiges à Stoneham, est venue lire un texte, hier, pour appuyer la campagne du député Bigras. Sa mère, Manon Robidoux, en était très fière et très solidaire. Mais elle était la première à reconnaître qu'en matière de violence, le rôle des parents est tout à fait primordial. «Il est bien de tendre vers un monde idéal, a-t-elle dit au SOLEIL. Mais les parents doivent savoir faire des choix et savoir les transmettre.»

Le problème, déplore Mario Rocheleau, «c'est que de plus en plus de parents démissionnent. Et qu'il n'y a plus, autour, ces systèmes de valeurs qui permettaient jadis de soutenir l'action parentale.»



Le petit David sait ce qu'est un jouet... et aussi qu'un vrai fusil peut tuer.

# HONDA

## Équipées pour la pole position

**CIVIC HATCHBACK ÉDITION SPÉCIALE**  
**218\$\***  
par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION  
**0\$ COMPTANT**  
également disponible

INCLUANT ⇒ COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS) ⇒ VOLANT INCLINABLE  
⇒ RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS ⇒ RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS

**EN PLUS** ⇒ LECTEUR CD ⇒ ROUES EN ALLIAGE  
⇒ AILERON ARRIÈRE ⇒ MOULURES, POIGNÉES DE PORTIÈRES  
ET RÉTROVISEURS HARMONISÉS

**FAITES VITE!**  
**OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE**

**COUPÉ CIVIC ÉDITION SPÉCIALE**  
**228\$\***  
par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION  
**0\$ COMPTANT**  
également disponible  
ou seulement  
**17 300\$\*\*** à l'achat

INCLUANT ⇒ COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS) ⇒ VOLANT INCLINABLE  
⇒ RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS

**EN PLUS** ⇒ AIR CLIMATISÉ ⇒ FREINS ABS  
⇒ SERRURES ÉLECTRIQUES ⇒ DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ  
⇒ RADIO STÉRÉO CASSETTE ⇒ CONSOLE CENTRALE AVEC ACCOUDOIR

**BERLINE CIVIC ÉDITION SPÉCIALE**  
**228\$\***  
par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION  
**0\$ COMPTANT**  
également disponible  
ou seulement  
**16 900\$\*\*** à l'achat

INCLUANT ⇒ RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS ⇒ COUSSINS GONFLABLES  
AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS) ⇒ VOLANT INCLINABLE ⇒ RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS

**EN PLUS** ⇒ AIR CLIMATISÉ ⇒ SERRURES ÉLECTRIQUES  
⇒ DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ ⇒ POIGNÉES DE PORTIÈRES HARMONISÉES

**Consommation :**  
**5,8 L/100 km (49 mi/gal) route\*\*\***

\* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la Civic hatchback Édition Spéciale 2000 (modèle EJ635YPB) la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), ou le coupé Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ617YE) neufs. Échange ou comptant de 2995\$ (hatchback), 2213\$ (berline), ou 2620\$ (coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275\$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10\$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. \*\* P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV) et du coupé Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ617YE) neufs. Transport et préparation (850\$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

\*\*\* Référence : Transports Canada

[www.honda.ca](http://www.honda.ca)

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

# HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION